

BENATALLAH À PROPOS DU TRANSIT
DES VOYAGEURS PAR LE PORT DE BÉJAIA :

■ «DES CONDITIONS
DÉPLORABLES»



EPIDÉMIE

■ 417 cas
de rougeole à M'Sila

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1291 Jeudi 9 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PROPAGATION DANGEREUSE
DE LA BACTÉRIE ECEH EN EUROPE

L'ALGÉRIE VIGILANTE

Page 4

QUAND DISTRIBUTION RIME AVEC ÉMEUTE

LES LOGEMENTS DE LA DISCORDE

Lire en page 3



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE

■ Quatre Algériens en finale

Lire notre supplément sport pages 11 à 14

Polémique sur le Conseil
de la nation



■ Belkhadem
désavoue Ziari

>>> Page 5

Aboutissement
des réformes politiques



■ Des politologues
sceptiques

>>> Page 5

Benmeradi, au Forum santé
algéro-américain :



■ «Le développement
de la pharmacie
en partenariat»

>>> Page 7

Praticiens médicaux
inspecteurs de santé publique

■ Une nouvelle
prime et trois
indemnités

>>> Page 4

Repères

142

membres appartenant à la mafia calabraise, dite N'Drangheta, et confisqué des biens d'une valeur de plusieurs dizaines de millions d'euros ont été arrêtés par les services italiens de lutte contre le crime organisé.

60

bombes au moins ont été larguées sur la capitale libyenne Tripoli faisant 31 morts et des dizaines de blessés, a déclaré le porte-parole du gouvernement libyen, Moussa Ibrahim.

200

enfants démunis des wilayas de l'intérieur du pays bénéficieront de "séjours de solidarité" à la station balnéaire d'Ain El Turck (Oran) à partir du 1^{er} juillet prochain.

Des directeurs de structures sanitaires indéliçats

Une mesure conservatoire a été prise par le wali de Bordj Bou-Arréridj à l'encontre du directeur de l'hôpital de Bouzidi-Messaoud ainsi que la directrice de la maternité qui auraient détournés des médicaments et des denrées alimentaires dans les structures sanitaires de la wilaya. Cette mesure fait suite à une enquête administrative diligentée par les autorités locales qui ont fini par découvrir le pot-aux-roses. Une enquête judiciaire est menée pour situer les responsabilités dans les détournements constatés commis par les deux directeurs indéliçats. Le responsable de l'exécutif a, par ailleurs, indiqué que 22 médecins spécialistes viennent d'être affectés dans le cadre d'un plan d'action d'urgence.



Le SOS des parents des sœurs siamoises entendu



Deux sœurs siamoises âgées de 3 à mois hospitalisées à Oued Athménia attendent une prise en charge urgente pour leur séparation. Les parents des deux fillettes, Aissa et son épouse ont demandé de l'aide aux plus hautes autorités pour une prise en charge qui permettrait une intervention chirurgicale, qui ne peut être réalisée qu'à l'étranger vu la complexité, pour qu'elles puissent mener une vie normale. L'appel a été entendu et le wali de Mila en compagnie de journalistes s'est rendu au domicile des fillettes au village de Knoua pour faire par part au papa des siamoises Aissa Mokrane commerçant de son état de la disponibilité de l'Etat algérien à prendre

en charge ce cas difficile. En attendant, une enveloppe de 200.000 DA a été remise à la famille. Nées à la maternité de Sidi Mabrouk à Constantine les deux siamoises souffrent d'une extrême maigreur car leur poids - à elles - toutes les deux réunies, ne fait que 16 kg. Cet élan de solidarité a mis du baume au cœur des parents qui espèrent de tout cœur que leurs fillettes puissent enfin vivre, jouer comme toutes les enfants de leur âge.

Il court, il court le mandat d'arrêt

Après qu'il ait été innocenté et reçu des excuses officielles, et même celles de la presse british, Lotfi Raissi, un Algérien qui s'était installé à Londres pour décrocher une licence de pilotage est toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt international émis par les Etats-Unis qui tiennent à tout prix à l'extrader, bien que les preuves présentées contre lui sont fausses, mais malheureusement restent toujours à charge... Ce pilote, après les attentats du 11 septembre qui ont ébranlé le monde, a été placé d'abord en garde à vue durant sept jours puis emprisonné pendant quatre mois, au motif, qu'il aurait appris à piloter à 11 terroristes kamikazes. "Lotfi a été le parfait bouc-émissaire, jeune pilote et... Algérien"



Dixit



Djamel Ould Abbès :

"Il n'y a pas de pénurie de médicaments ni de vaccins, le problème réside en une mauvaise gestion de la distribution, laquelle est devenue une habitude fâcheuse enregistrée au niveau des établissements hospitaliers".

Le Titanic coule une deuxième fois

Appeler son bateau Titanic II, c'est vraiment pas une bonne idée ! Mark Wilkinson était parti pêcher au large du Dorset, dans le sud de l'Angleterre à bord de son nouveau bateau qu'il avait baptisé Titanic II. Mais voilà... la petite embarcation de 4,80 m de long, rien à voir quand même avec son ancêtre, s'est mise à prendre l'eau et à son retour au port, il a coulé à pic ! "Sans l'aide du capitaine du port, j'aurais coulé avec le Titanic" raconte le pauvre homme rapporté The Telegraph. Et d'ajouter : "Tout ça est vraiment gênant, et j'en ai ras-le-bol des gens qui me demandent si j'ai heurté un iceberg". Faut avouer qu'il va l'entendre souvent, celle-là ! La photo publiée dans la presse britannique montre Mark Wilkinson s'accrochant désespérément à la petite partie émergée de son bateau ! Il a été sauvé sans trop de problèmes... et il pourra désormais se vanter d'être le dernier rescapé du Titanic

Un lapin victime de Fukushima ?

Un petit lapin blanc, né sans oreilles près de la centrale de Fukushima, est montré du doigt par les Japonais comme signe des importantes radiations dues à la catastrophe.



Ce petit lapin blanc est une vraie peluche. Mignon tout plein, il crée pourtant la polémique en raison de sa particularité physique. L'animal est né sans oreilles. Né le 7 mai à 30 kilomètres de la centrale dans la vie de Namie, il provient d'un élevage où les lapins vivent et mangent de l'herbe en plein air. Les Japonais paniqueraient à la vue de l'animal, craignant désormais pour leurs vies et celles de leurs enfants, explique le quotidien suisse Le Matin. Depuis la publication de cette vidéo, les commentaires se déchaînent, principalement contre la société TEPCO, propriétaire de la centrale et montrée du doigt devant sa gestion de l'incident, jugée déplorable par beaucoup de citoyens nippons. "On va assister à davantage de naissances de bébés de ce type", écrit un internaute. "J'ai entendu dire que les risques de leucémie et de cancer augmentaient après une fuite radioactive, est-ce exact ?". panique un autre quand un troisième se montre beaucoup plus pessimiste : "Dans un avenir proche, il y aura de plus en plus d'enfants japonais comme cela. Je me demande comment TEPCO va réagir face à cela."

QUAND DISTRIBUTION RIME AVEC ÉMEUTE

Les logements de la discorde

La crise de logement n'en finit pas de défrayer la chronique dans notre pays. Décidément, il ne se passe pas une opération de relogement ou de distribution de nouveaux appartements sans que la situation ne dégénère en émeute, faisant toujours des mécontents aux côtés des heureux bénéficiaires. Dans la capitale comme partout ailleurs, la demande des citoyens va crescendo concernant le logement.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Certes, dans la wilaya d'Alger, à forte concentration démographique, la demande est beaucoup plus critique. Les souscripteurs à la formule location-vente assurée par l'Agence d'amélioration et du développement du logement (AADL) continuent leur protestation, en investissant le ter-



La rue reste leur dernier recours pour faire entendre leurs voix.

rain de la contestation. Des sit-in cycliques devant le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et des tentatives de marche à chaque occasion empêchées par les services de l'ordre sont autant d'actions menées par ces pauvres postulants qui attendent un toit

décent depuis une dizaine d'années. Aussi, se rappelle-t-on des opérations de démolition des habitations précaires dans les quartiers populaires, plus exactement à Oued Koriche, Belouizdad et Diar Echems dans la commune d'El-Madania qui ont donné lieu à de graves

émeutes. Les opérations de relogement également. C'est dire que le logement est l'une des principales causes à l'origine du marasme populaire. Pour preuve, instruction avait été donnée aux différents walis et responsables locaux de suspendre toute opération de distribution de logements pour ne pas attiser la colère citoyenne, suite aux événements qui ont secoué plusieurs wilayas du pays au tout début de l'année en cours.

S'il est vrai cependant que les autorités locales font preuve de partialité, à plusieurs occasions, en procédant à l'octroi d'appartements contre passe-droits ou pots-de-vin, il n'en demeure pas moins que certains citoyens, indécents, usent de moult stratagèmes pour accaparer des logements qui ne leur reviennent pas de droit. C'est le cas de ces occupants de bidonvilles qui bénéficient de logements sociaux à plusieurs reprises ou de ceux qui vendent et louent les appartements accordés par l'Etat.

La problématique du logement reste de ce fait éternellement posée dans notre pays, en l'absence d'une réelle stratégie de résorber la crise et contrecarrer les fraudeurs. A ce titre, il convient de souligner que les différentes formules de logement, mises en place par les pouvoirs publics, n'ont pu résoudre le problème, à la différence peut-être du logement rural qui a connu un succès relatif notamment dans certaines wilayas montagneuses et enclavées. **M. C.**

60 LOGEMENTS POUR 1.200 DEMANDES À EL-MOURADIA

Les raisons de la colère des mal logés

PAR SADEK BELHOCINE

Les édiles de la commune d'El-Mouradia sur les hauteurs d'Alger se seraient bien passés de ce cadeau empoisonné. Distribuer un quota de 60 logements sur une liste de 1.200 dossiers en attentes est un risque de désordre dans la ville. Il relève également de la gageure de contenter un tant soit peu tout ce beau monde. Et ce qui devait arriver arriva. Les laissés-pour-compte expriment à leur manière leur colère.

Depuis lundi dernier des dizaines de familles campent jour et nuit devant le siège de l'APC d'El-Mouradia pour protester contre ce qu'elles qualifient comme une « injustice ». Elles ne figurent pas dans la liste de distribution de 60 logements affichée par l'APC de la localité. Elles disent ne quitter les lieux que si elles sont embarquées dans des camions de relogement comme cela a été fait pour les autres quartiers de la capitale.

Les banderoles placardées çà et là, résumé à elles seules, toutes les colères et la misère des protestataires qui ne veulent pas abdiquer pour revendiquer ce qui est selon elles « un droit » que leur « dénie les autorités », s'indignent-elles. Pour preuve, elles font valoir des arguments solides : exigüité et son corollaire, promiscuité des logements qu'elles occupent et qui est à mille lieux de l'image colportée qui fait que ce quartier proche de la présidence de la République, un lieu cossu qui se distingue par ses somptueuses demeures. « Nous vivons dans des conditions déplorables et inhumaines. L'exiguïté a privé nos enfants de fonder des foyers », crient à l'unisson ces familles qui soutiennent que leur forme de protestation se veut pacifique et qu'elles ont été patientes jusque-là. « Nous ne sommes jamais sorties dans la rue pour brûler et casser afin de bénéficier d'un logement », ont-elles assurés. La découverte de noms d'« étrangers » à la commune, trônant sur la liste affichée a dédoublé leur ire. « Ils ne remplissent pas les critères exigés pour bénéficier d'un logement social », ont-elles suggéré en énumérant une liste de personnes qui prennent part à ce mouvement de protestation. « Les enfants de chouhada, les handicapés, les vieilles femmes, les personnes malades et les familles menacées d'expulsion » ne sont pas de la partie, soit les tranches de la popula-

tion la plus vulnérable et la plus exposée aux aléas de la vie. « Je suis orpheline de père. Je suis malade et subit plusieurs interventions chirurgicales. Mes injections coûtent plus de 15 000 dinars par mois sans traitement médical. Ma mère nous prend en charge grâce à un petit boulot. Nous vivons dans des conditions très difficiles chez des proches. Nous avons attendu longtemps ce logement qui allait, a-t-on espéré, nous permettre de mener une vie digne. Hélas, le rêve s'est évaporé après qu'on a vu cette liste » affirme une jeune fille, la vingtaine. Un jeune couple, a choisi une manière originale de protester. L'homme et la femme qui attendent un heureux événement, se sont attachés les mains aux grilles en fer situées devant le siège de l'APC.

Il affirme qu'il vit dans des conditions déplorables et qu'il a été lésé par la commune qui l'a exclu de la liste des bénéficiaires. Il décrit les dures réalités qui sont les leurs dans cette commune à la notoriété surfaite. « Il y a des familles de dix membres qui résident dans un F1 (1 pièce/cuisine) où il est difficile de respirer l'air frais, ni même de dormir dans des conditions acceptables », ont-elles hurlé à qui voulaient les entendre. Ils n'arrivent pas à expliquer le pourquoi de ces cas sociaux qui n'ont pas trouvé d'oreilles attentives auprès des élus communaux. Ils sont rejoints par les menaces d'expulsion qui expriment leurs détresses pour rendre responsable de tous leurs malheurs le président de l'APC et faire de son départ, une de leurs revendications : « Nous rejetons cette liste et nous demandons le départ de ce maire qui ne défend pas les habitants de sa commune » réclament les protestataires les plus entreprenants, les plus jeunes, qui se souviennent que « plusieurs commissions d'enquête se sont enquis de leur conditions de vie ».

Un de ces jeunes, assez remonté, juge anormal que la liste ne contienne aucun habitant de la cité dans laquelle il habite, alors qu'une mère de famille conteste les résultats des travaux de la commission. « Nous remettons en cause les résultats de cette commission », a-t-elle fulminé. Pour le président de l'APC, Mohamed Saïd Benmejdoub, le problème est complexe.

Selon lui, trois commissions dont deux de la daïra ont effectué l'enquête sur les 1.200 dossiers de demandes de logements sociaux

de l'APC. « Ils ont recensé 300 familles les plus touchées et il a fallu choisir 60 selon le quota qui été attribué à la commune », se justifie-t-il, soulignant que les citoyens ont un délai de 8 jours pour déposer un recours « et dénoncé tous ceux qui n'ouvrent pas droit à ce logement ». Il estime « légitime » les

revendications de ses administrés, s'apitoyant sur la situation dans laquelle ils vivent et pour faire baisser la tension, le maire a proposé de désigner un comité composé de 6 personnes qui ira « négocier » auprès du chef de daïra. **S. B.**

Sous la Plume

Une équation insoluble

PAR SADEK BELHOCINE

Le problème du logement demeure un réel casse-tête chinois. Le gouvernement en est conscient. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, ne s'est pas trompé quand il avait prévenu que certaines distributions de logements pouvaient provoquer des situations « intolérables ». Une offre insuffisante et une demande exponentielle font le lit d'une contestation qui est devenue récurrente à chaque affichage

de liste de bénéficiaires et ce à travers toutes les communes du pays. Toutes les politiques mises en œuvre jusque-là par les différents exécutifs pour répondre à la demande ont échoué. Les dizaines de milliers de logements réalisés annuellement ont-ils été distribués selon les critères régissant l'accès au logement, tous types confondus ? Répondre à cette question est accéder à la moitié de la solution du problème. Il est de notoriété publique que des milliers de logements, réalisés grâce aux fonds publics et destinés en princi-

pe aux couches les plus défavorisées de la société, celles qui sortent dans la rue pour exprimer leur désarroi, sont inoccupés ou sous-loués. Des chiffres sont avancés. Ils sont quelque 1.500.000 logements dans ces deux cas. Autant dire que ce phénomène qui perdure et qui a tendance à s'amplifier nécessite une solution urgente à la mesure des graves problèmes qu'il engendre. Il est prévu dans le contrat, qui lie l'organisme-distributeur de logements au bénéficiaire, une disposition qui met fin à ce contrat s'il est constaté un détournement de sa fonction originelle. C'est le cas de ces milliers de logements qui enrichissent bon nombre d'opportunistes.

La récupération de ces habitations par l'Etat et leur distribution à ceux qui en ont réellement besoin fera baisser la tension sur ce « produit », source d'un grand malaise dans le pays. Il faut pour cela une « politique volontariste » de l'Etat. C'est ce qui, semble-t-il, manque pour l'instant. **S. B.**

Il est de notoriété publique que des milliers de logements, réalisés grâce aux fonds publics et destinés en princi-

pe aux couches les plus défavorisées de la société, celles qui sortent dans la rue pour exprimer leur désarroi, sont inoccupés ou sous-loués.

Des chiffres sont avancés. Ils sont quelque 1.500.000 logements dans ces deux cas.

Autant dire que ce phénomène qui perdure et qui a tendance à s'amplifier nécessite une solution urgente à la mesure des graves problèmes qu'il engendre.

Il est prévu dans le contrat, qui lie l'organisme-distributeur de logements au bénéficiaire, une disposition qui met fin à ce contrat s'il est constaté un détournement de sa fonction originelle.

C'est le cas de ces milliers de logements qui enrichissent bon nombre d'opportunistes.

La récupération de ces habitations par l'Etat et leur distribution à ceux qui en ont réellement besoin fera baisser la tension sur ce « produit ».

source d'un grand malaise dans le pays. Il faut pour cela une « politique volontariste » de l'Etat.

C'est ce qui, semble-t-il, manque pour l'instant.

S. B.

DANGEREUSE PROPAGATION DE LA BACTÉRIE ECEH EN EUROPE

L'Algérie vigilante

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa a affirmé, hier, que les services de contrôle phytosanitaires algériens suivaient «de très près» l'évolution de l'épidémie mortelle provoquée par la bactérie Eceh, apparue fin mai dernier dans certains pays européens. «Nous suivons de très près ce qui se passe. Vous savez que jusqu'à aujourd'hui, l'origine de cette bactérie n'a pas encore été trouvée», a déclaré le ministre lors d'un point de presse animé en marge de la réunion de la Commission nationale de protection des forêts.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Selon lui, «aucun problème n'a été signalé pour le moment en Algérie». Il a fait savoir qu'il existe des cellules qui suivent la situation de très près. Le ministre a rappelé également qu'aucun produit alimentaire importé ne peut entrer sur le marché algérien sans être muni d'une dérogation sanitaire et subir le contrôle

phytosanitaire adéquat. Il faut noter que l'Allemagne a annoncé, hier encore, deux nouveaux décès et plus de 300 cas de contamination supplémentaires dus à la bactérie Eceh, mais son ministre de la Santé a insisté sur le fait que le nombre des cas était en baisse. Il a, en outre, précisé que le bilan s'était alourdi pour passer à 26 morts : 25 en Allemagne et un en Suède. Quant à l'institut Robert Koch, il a précisé que «plus de 300 nouveaux cas de contamination avaient été recensés dans le pays, portant à 2.648 cas depuis le début de l'épidémie liée à la bactérie Eceh». Il faut rappeler que près de 700 personnes



Rachid Benaïssa rassure.

infectées ont été hospitalisées pour de graves troubles rénaux. Une centaine d'autres cas ont été enregistrés dans d'autres pays européens et aux Etats-Unis, ont affirmé de nombreuses agences de pres-

se. Il faut rappeler aussi que l'Union européenne a appelé hier, à une réunion d'urgence pour discuter de la gestion de cette crise. Mais l'infection ne cesse d'augmenter. C. K.

PRATICIENS MÉDICAUX INSPECTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE

Une nouvelle prime et trois indemnités

Le décret exécutif numéro 11-187 du 5 mai 2011, instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique, fait bénéficier ces fonctionnaires d'une prime et de trois indemnités.

Selon le décret, publié au Journal officiel numéro 26, ce régime indemnitaire, rapporte l'APS, concerne la prime d'amélioration de la performance, l'indemnité de qualification, l'indemnité de documentation et l'indemnité d'inspection et de contrôle. La prime d'amélioration de performance, calculée mensuellement à des taux variables de 0% à 30% du traitement, est servie trimestriellement, indique l'article 3 du décret, qui précise que le service de cette prime est soumis à une notation en fonction des critères fixés par arrêté du ministre chargé de la Santé.

L'indemnité de qualification, calculée sur la base du traitement, est servie mensuellement aux taux de 50% pour les médecins inspecteurs et les médecins inspecteurs en chef de santé publique, et à 45% pour les pharmaciens inspecteurs, chirurgiens-dentistes inspecteurs, pharmaciens inspecteurs en chef et chirurgiens dentistes inspecteurs en chef de santé publique.

L'indemnité de documentation, quant à elle, est servie mensuellement à des taux forfaitaires, soit 6.000 DA pour les médecins inspecteurs, les médecins inspecteurs en chef, les pharmaciens inspecteurs en chef et les chirurgiens-dentistes inspecteurs en chef, et 5.000 DA pour les pharmaciens inspecteurs et les chirurgiens-dentistes inspecteurs.

L'indemnité d'inspection et de contrôle, calculée sur le traitement, est servie mensuellement aux taux de 45% pour les médecins inspecteurs, 50% pour les médecins inspecteurs en chef, 35% pour les pharmaciens inspecteurs et les chirurgiens-dentistes inspecteurs et 40% pour les pharmaciens inspecteurs en chef et les chirurgiens-dentistes inspecteurs en chef.

La prime et les indemnités sus-citées sont soumises aux cotisations de la sécurité sociale et de la retraite, précise le décret qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2008. I. A.

CONFÉRENCE NATIONALE DES DOYENS

Des mesures encourageantes en l'attente de leur concrétisation

La conférence nationale des doyens a pris fin, hier, en apportant beaucoup d'«espoir» pour l'ensemble des étudiants en médecine. Présidée par le professeur Arrada, doyen de la faculté de médecine d'Alger, la conférence a abouti, au bout de deux jours de travaux, à plusieurs conclusions et mesures à prendre pour, d'un côté, répondre aux aspirations des étudiants en médecine -en grève depuis plusieurs mois maintenant- et de l'autre pour essayer de discuter et d'examiner de plus près la situation de la formation universitaire en général et celle des futurs praticiens de santé en particulier.

Présents eux aussi à cette conférence, les représentants des médecins résidents, délégués du Collectif autonome des médecins résidents algériens, Camra, ont tenu à exposer les problèmes de leurs corporations, notamment le côté pédagogique. Docteur Chitibi Widad, contactée, hier, par le *Midi Libre* a qualifié les résultats de cette conférence de satisfaisantes à condition «qu'elles soient concrétisées». «Nous avons eu, hier, de nombreuses promesses de la part des doyens et des représentants du ministère de la Santé concernant notamment la formation et les moyens», nous a-

t-elle dit. Il faut noter qu'il a été décidé de reporter les examens de la première année jusqu'au mois de septembre prochain pour ne pas pénaliser les étudiants en grève. D'autre part, les doyens se sont engagés à intervenir en cas d'éventuels abus de pouvoir de la part de certains CP ou chefs de service. Les participants à la conférence ont décidé de poursuivre les travaux établis par les Comités pédagogiques régionaux de spécialité en médecine (CPRS) et des Comités pédagogiques nationaux de spécialité en sciences médicales (CPNS) dont les présidents étaient présents, concernant notamment la réalisation des nouveaux carnets de spécialités des résidents, l'uniformisation de l'évaluation et des programmes de toutes les facultés de médecine d'Algérie. Cette mesure est pour les résidents, «satisfaisante». Le carnet de stage remplacera ainsi les examens qui sont plutôt «sanctionnants qu'évaluants», nous dira Dr Chitibi. Il a été aussi annoncé que l'évaluation des années intermédiaires sera basée sur l'arrêté 142, à savoir une évaluation basée sur le nouveau carnet du résident signé par le chef de service et validé par le CPN. Le résident devra donc atteindre tous les objectifs pédagogiques

annuels fixés par le nouveau carnet du résident avant l'accès à l'examen du DEMS. Concernant le gel du décret 709 du 10 décembre 2011, le président du CP de biochimie s'engage à ce que les résidents de cette spécialité continuent de bénéficier d'un cursus de formation de trois ans.

La date butoir pour la validation des programmes d'enseignement et des stages a été fixée au 12 du mois en cours. Les intervenants ont aussi tenu à signaler qu'en cas de reprise des activités hospitalo-universitaires, il n'y aura pas d'invalidation des stages. En attendant la concrétisation de toutes ces mesures et la mise en application des nouvelles décisions, les étudiants en médecine disent être décidés à continuer leur lutte, jusqu'à obtenir un meilleur encadrement, une meilleure formation, de meilleures conditions de travail avec plus de moyens et ce pour une meilleure prise en charge du malade. «On nous a promis de nous donner tous les moyens et un meilleur encadrement pour un rendement meilleur, nous resteront mobilisés pour obtenir notre revendication principale qui reste l'abrogation du service civil», a conclu notre interlocutrice. C. K.

LES RÉSIDENTS MANIFESTENT À PARTIR D'ORAN

Encore un sit-in des médecins

Comme annoncé, des milliers de médecins résidents, ont tenu hier leur énième sit-in, mais cette fois-ci dans la wilaya d'Oran. Ce sit-in a été tenu pour dire «halte à la répression». Cela suite aux événements du 1er juin courant où ils disent avoir été malmenés par les policiers antiémeutes alors qu'ils tentaient de marcher vers le siège de l'Assemblée populaire algérienne pour «faire entendre leurs voix et revendiquer leurs droits». Les médecins résidents «ont marché aujourd'hui depuis le CHU d'Oran jusqu'au siège de la wilaya, malgré la forte mobilisation des forces de l'ordre qui ont essayé de les empêcher», nous a affirmé l'un des repré-

sentants des résidents, délégué du Collectif autonome des médecins résidents joint par téléphone. «Nous avons été, tout comme à Alger, réprimés mais notre marche a été néanmoins réussie», dira notre interlocuteur. Les médecins résidents en grève depuis le 28 mars dernier, ont été unanimes à affirmer, encore hier, leur détermination à maintenir la pression jusqu'à satisfaction de toutes leurs revendications, notamment l'abrogation du service civil, cela nonobstant les différentes déclarations du ministre de tutelle ou du Premier ministre lequel a clairement affirmé que l'abrogation du service civil est «impossible». Concernant les autres acquis, les

résidents à travers leurs porte-parole, s'interrogent sur le devenir du statut dont la commission, a pourtant terminé l'élaboration depuis plusieurs semaines maintenant et qui reste bloqué au niveau du ministère du Travail jusqu'à ce jour pour des raisons inconnues. Concernant le volet pédagogique, les résidents estiment que tant qu'il n'y a rien de concret ils ne peuvent pas se réjouir. «Il faut que les décisions de la conférence des doyens soient concrétisées pour affirmer enfin qu'une partie des revendications a été satisfaite», nous a affirmé le docteur Merouane Sid-Ali, délégué des résidents. C. K.

ABOUTISSEMENT DES RÉFORMES POLITIQUES

Des politologues sceptiques

Des politologues n'ont pas caché, hier, leur scepticisme quant à l'aboutissement des réformes politiques engagées par le président de la République.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Intervenant lors d'une rencontre autour de la thématique : «Réformes politiques en Algérie et la transition démocratique dans le Monde arabe», organisée au centre d'Ech-Chaâb à Alger, deux docteurs en sciences politiques à l'université d'Alger ont développé des approches très critiques vis-à-vis de la teneur des réformes engagées en Algérie, la manière de procéder et la composante humaine de l'Instance chargée des consultations. Ainsi, le Dr Mahmoudi Abdelkader de la faculté des sciences politiques a émis une série de questionnements quant à l'origine, la nature et les préalables de toutes réformes.

«Amorcer des réformes politiques, c'est avouer qu'il existe des dysfonctionnements à juguler», a-t-il soutenu, faisant remarquer au passage que l'opinion de la rue récusait «tout ce qui est organisation, partis politiques ou syndicats», pour dire que les consultations autour de ces réformes ne reflètent pas la volonté de changement à laquelle aspire la population. Le conférencier a également cité certaines «défaillances» qui entravent la réussite des réformes, en l'occurrence la relation antagonique entre l'autorité administrative et l'autorité morale, notamment en ce qui concerne les institu-



M. Abdelkader Bensalah, président de l'Apn

tions et le choix des hommes, la crise de confiance qui prévaut entre l'Etat et les gouvernés (société) ainsi que des difficultés inhérentes à la classe politique. Le Dr Mohamed Hannad lui, sera plus virulent en réduisant les réformes politiques initiées en Algérie à leur plus simple expression. «Les réformes politiques en Algérie n'apportent rien de nouveau, puisqu'elles ne sont pas le fruit d'une quelconque révolution comme en Egypte ou en Tunisie, de plus elles sont menées en solo et revêtent un caractère conjoncturel», a-t-il estimé. Quant à la composante de l'Instance chargée des consultations sur les réformes politiques, le conférencier l'a qualifiée de «juge et plaignant», en ce sens que les trois personnalités sont

issues du même système, donc elles ne sont pas porteuses d'un réel changement. Et d'ajouter : «Ces réformes seront sanctionnées par un grand carnaval destiné plus à faire taire les citoyens qu'à répondre à leurs aspirations». Le Dr Hannad a préconisé en guise de solution, «le changement des mœurs et des élites politiques qui ont régné jusque-là», et procéder notamment à l'ouverture de vrais espaces d'expression libre, appeler à des élections législatives anticipées avec toutes les garanties de transparence et ouvrir la compétition politique à travers «la dissolution de l'Alliance présidentielle et du gouvernement où des ministres siègent depuis plus de 20 ans».

M. C.

INSTANCE DE CONSULTATIONS

Des personnalités religieuses chez Bensalah

PAR RAYAN NASSIM

L'Instance de consultations sur les réformes politiques a reçu, hier, une délégation de personnalités religieuses. Au sortir de cette rencontre, qui aura été la plus longue depuis le début de ces consultations, ces personnalités ont mis en exergue l'importance qu'accorde la religion islamique aux consultations et concertations (choura) dans la vie publique, relevant que la choura est un «devoir religieux et national».

Mohamed Beredouane, ancien ministre des Affaires religieuses a, ainsi, souligné que donner des conseils est considéré en Islam comme un devoir, précisant que ces consultations ont été l'occasion «d'exposer notre conception de ce que doit être l'organisation de l'Etat algérien dans le futur à travers la Constitution et les différentes lois». De son côté, le cheikh de la zaouïa El Kassimia, Mohamed Mamoun El Kassimi, a indiqué avoir donné sa vision des réformes, notamment l'aspect relatif à la «moralisation» de la vie publique, la lutte contre la corruption et la consolidation de l'Etat de droit. S'agissant de la révision de la Constitution et des autres lois, cheikh Mohamed Mamoun El Kassimi a estimé que «le problème se situe au niveau de l'application des lois». Pour sa part, Mohamed Cherif Kaher, membre du Conseil supérieur islamique a insisté sur la nécessité de «maintenir» la religion islamique comme «loi fondamentale» du pays, laquelle doit constituer, a-t-il dit, «la référence principale pour l'Etat musulman algérien». A ce propos, il a recommandé d'accorder davantage d'importance à «l'éducation religieuse et morale» dans la prise en charge et l'encadrement des futures générations. Le président du Conseil des notables de la vallée du M'zab, cheikh Abou Kacem Abdelhamid Ben Ahmed, s'est félicité du discours à la Nation prononcé par le président de la République le 15 avril dernier, le qualifiant de «tournant décisif» dans l'histoire contemporaine de l'Algérie. Pour sa part, l'ancien ministre des Affaires religieuses, Saïd Chibane, a indiqué avoir présenté à l'Instance des suggestions sur les différentes lois à amender ainsi que la politique générale à mener en matière d'éducation et d'enseignement. Le khalifa général de la Tariqa tidjania, Ali Belarabi, s'est félicité, lui aussi, des réformes politiques et des consultations engagées, souhaitant qu'elles soient «bénéfiques»

pour l'Algérie. L'Instance de consultations, représentée par son président, Abdelkader Bensalah, assisté de Mohamed Touati et Mohamed Ali Boughazi, doit recevoir dans l'après-midi le président du Front national démocratique (FND), Sassi Mabrouk, et le président de la Coordination nationale des enfants de chouhada (CNEC), Khaled Bounedjma. Depuis le début de ces consultations, entamées le 21 mai dernier, plusieurs délégations de partis politiques, des personnalités nationales et des représentants de la société civile ont été reçus. Au terme de ces consultations, qui se poursuivront jusqu'à la fin du mois en cours, un rapport final détaillé, reflétant «fidèlement» les avis et les propositions émis par

les participants, sera soumis au président de la République. Les propositions seront ensuite présentées au gouvernement qui élaborera, sur cette base, des projets de loi qui seront soumis à l'Assemblée populaire nationale en septembre prochain. Le président de la République avait annoncé dans son discours à la Nation du 15 avril dernier, des réformes politiques englobant une révision, en 2011, de l'essentiel du dispositif législatif national (loi électorale, loi sur les partis politiques, loi sur les associations, code de l'information, code de wilaya...) et devant être parachevées, après les législatives de 2012, par un amendement «en profondeur» de la Constitution.

R. N.

POLÉMIQUE SUR LE CONSEIL DE LA NATION

Belkhadem désavoue Ziari

PAR KAMAL HAMED

La polémique autour du Conseil de la nation semble bel et bien relancée. En effet à la faveur de la prochaine révision de la Constitution cette polémique revient au devant de la scène nationale et dans les milieux politiques où chacun y va de son point de vue. Si les uns sont favorables au maintien de cette assemblée d'autres, en revanche, ne sont point favorables à cette option puisqu'ils préconisent l'annulation pure et simple de la chambre haute. Cette polémique fait aussi rage au sein du FLN ou il y a les pour et les contre. Ceux qui sont favorables au maintien du Sénat dans le système politique national sont ainsi, à en croire le secrétaire général du parti, Abdelaziz Belkhadem, majoritaires. Belkhadem n'est pas simplement en faveur du maintien du Conseil de la nation, mais il s'est prononcé en faveur de l'élargissement de ses prérogatives. Cette position du secrétaire général du vieux parti sonne comme un désaveu à la dernière déclaration du président de l'APN, Abdelaziz Ziari, qui a explicitement pris position contre le maintien du Sénat dans le paysage politique national. «Il n'est pas normal qu'une assemblée désignée puisse bloquer une loi adoptée par une assemblée élue» a, en effet, estimé Ziari dans une récente interview accordée à un quotidien natio-

nal avant d'enfoncer davantage le clou en ajoutant qu'«il faut trouver une solution au pouvoir législatif. Je crois que l'existence du Conseil de la nation n'a aucune utilité». Cette déclaration a suscité beaucoup de remous et a valu au président de l'APN une réplique de la part du RND, dont est issue le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Le porte-parole du parti de Ahmed Ouyahia, Miloud Chorfi, s'est en effet chargé de répliquer à Ziari qui est aussi, faut-il le rappeler, membre du bureau politique du FLN. «Ziari est hors champ de couverture politique» a indiqué Miloud Chorfi tout en défendant l'existence du Conseil de la nation. Abdelaziz Belkhadem, qui était hier l'invité de l'émission Tahaoulet de la Chaîne I de la Radio nationale, ne s'est pas contenté de défendre l'existence du Conseil de la nation mais a aussi plaidé pour que ce dernier soit doté de prérogatives. «Je pense que le Conseil de la nation doit pouvoir non seulement amender les lois, mais aussi les élaborer surtout s'agissant du développement territorial» a-t-il en effet soutenu en estimant que «la majorité des membres du comité central sont favorables au maintien du Conseil de la nation car il a joué un rôle important».

Voilà qui semble clair et qui ne manquera sûrement pas de mettre fin à la polémique sur le maintien ou non de la Chambre haute. Cela dit

LA 7ÈME PROMOTION EST SORTIE HIER
La femme inspectrice se professionnalise

PAR AHMED BOUARABA

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kabila et le Directeur général de la Sureté nationale, le Général-major, Abdelghani Hamel, ont présidé, hier, au sein de l'Ecole de police de Ain Bénian à Alger, la cérémonie de la sortie de la septième promotion d'inspectrices. Baptisée du nom de la martyre du service, Bouchouk Nadia, assassinée par un groupe terroriste, à l'âge de 25 ans, dans la wilaya de Blida ; cette nouvelle promotion compte 149 femmes inspectrices, formées durant une année sur les plans théorique, pratique et sur des aspects technique et juridique. Après l'inspection de la promotion et la remise des prix pour les 7 premières promues ainsi qu'après la prestation du serment, des parades et des exercices de démonstrations sur l'autodéfense, la protection de personnalités ainsi que le tir d'armes à feu et autres ont été exécutés par les inspectrices sous l'applaudissement de leurs proches et collègues. Il convient de noter, dans ce contexte, que la formation de ces inspectrices a été qualifiée de «qualitative», par le directeur de l'école, le commissaire divisionnaire, Mohamed Malek : «La formation au sein de notre école a connu des étapes depuis sa création en 1991. La première promotion datait depuis 1991 jusqu'en 1997 où les conditions ont nécessité une formation rapide, avant qu'elle ne soit qualitative depuis 1998», a-t-il dit à ce propos, tout en indiquant que «la première promotion d'inspectrices est sortie en 2004». Soulignant que la formation de ces inspectrices est «paramilitaire», M. Malek a soutenu que les promues «ont obtenu entre 13,60 et 12,16/20». D'ailleurs, a-t-il soutenu, «plusieurs spécialités ont été introduites à l'image de la police des frontières, les services de renseignements et la protection des personnes». Dans sa brève allocution, le directeur a appelé les inspectrices à «veiller sur la sécurité du citoyen et le respect de l'application de la loi», tout en mettant l'accent qu'il est impératif de «gagner la confiance du citoyen et obtenir collaboration». Rappelons en outre, que les femmes représentent 8% du corps de la police, soit 14.000 dont 4.500 fonctionnaire assimilées. Notons enfin que cette cérémonie a vu la participation de plusieurs responsables à l'image du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, du directeur général de la Protection civile, du commandant d'Alger de la Gendarmerie nationale et d'autres personnalités tels des représentantes des Douanes algériennes ainsi que la ministre déléguée, chargée de la Famille et de la Condition féminine et celle chargée de la Recherche scientifique ainsi que la DRH, chargée de la formation au sein du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

A. B.

Belkhadem a réitéré les mêmes positions déjà exprimées lors de la conférence de presse de lundi dernier à l'issue de la 4e session du comité central du parti. Il dira ainsi que le parti n'a pas encore tranché la question des mandats présidentiels. Au sein du parti certains sont favorables à la position de Belkhadem pour la non limitation du nombre de mandats pour le président de la République, contrairement à d'autres qui sont favorables à deux mandats seulement. «C'est au peuple de décider en toute démocratie» a souligné Belkhadem qui a précisé que la majorité des membres du CC sont favorables au régime semi-présidentiel. Annonçant être pour le système de la proportionnelle aux élections de l'APN et de la proportionnelle «aménagée» pour les assemblées locales, l'invité de la Chaîne I de la Radio nationale s'est dit aussi en faveur de la création de nouveaux partis avec, toutefois, l'introduction «de nouvelles dispositions» dans la prochaine loi électorale. Reconnaisant avoir reçu un ex-membre du FIS dissous, El Hachemi Sahnouni en l'occurrence, il a laissé clairement entendre que l'électorat islamiste est important. Pour quelle fin ? Belkhadem ne l'a pas dit, même si certains observateurs lui prêtent l'intention de briguer la candidature au poste de président de la République en 2014.

K. H.

BENMERADI, HIER, AU FORUM SANTÉ ALGÉRO-AMÉRICAIN :

«Le développement de la biotechnologie et de la pharmacie en partenariat»

«La rencontre d'aujourd'hui regroupant les opérateurs économiques algériens et américains du secteur de la santé est un espace d'échanges qui contribuera au développement de la biotechnologie dans le secteur de la pharmacie en Algérie» a notamment déclaré, hier à l'hôtel Hilton, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmeradi, en présence des ministres de la Santé publique, de la Réforme hospitalière, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

PAR AMAR AOUIMER

Le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique et le président du Conseil d'affaires algéro-américain étaient également présents à cette rencontre entre les industriels, investisseurs et dirigeants d'entreprises spécialisées dans l'industrie et la fabrication du médicament. Le Forum santé Algérie-2011, placé sous le patronage du ministre de la Santé «ne manquera pas d'attirer les investisseurs américains en vue d'un partenariat mutuellement profitable», selon Ould Abbès qui a rappelé l'excellence des relations politiques, économiques et historiques existantes entre les deux pays depuis le 5 juillet 1750. En outre, Benmeradi a indiqué que «l'industrie du médicament en Algérie est un formidable gisement d'opportunités pour les entreprises étrangères souhaitant investir dans notre pays et pour les groupes industriels des Etats-Unis d'Amérique qui ont des positions de leaders mondiaux, car l'Algérie fait partie d'un groupe de 15



pays émergents représentant un marché du médicament en forte croissance sur les 5 à 10 années à venir, suivant les conclusions d'études récentes». Ce Forum où de nombreux fabricants et laboratoires pharmaceutiques exposent la gamme de leurs produits médicamenteux, doit permettre aux entreprises étrangères, tels Bayer, AstraZeneca, Amgen, Lilly, Novartis, Pfizer... «est un espace privilégié pour tisser des relations de coopération et de partenariat fécondes entre les industriels» selon le ministre de la Santé.

Mais, les représentants du gouvernement ont mis en relief «la possibilité pour les firmes internationales et les entreprises nationales d'investir dans ce segment pour envisager éventuellement d'exporter leurs produits». Ayant pour objectif essentiel de réduire la facture d'importation des médicaments dont le montant annuel dépasse les 2 milliards de dollars, les pouvoirs publics envisagent de stimuler l'industrie pharmaceutique et encourager, par voie de conséquence, le partenariat étranger. Dans cet ordre d'idées, Benmeradi a affirmé que la stratégie nationale en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures et la diversification économique est basée sur trois volets importants. Il s'agit, selon lui, «d'accroître

les incitations et les encouragements à la création de PME, et particulièrement l'accès aux crédits bancaires, l'augmenter de l'offre foncière par la concession de gré à gré des terrains aux investisseurs à des conditions très avantageuses et enfin, d'alléger les procédures administratives pour élargir le réseau des guichets uniques décentralisés de l'Andi au niveau des 48 wilayas du pays».

Selon Djamel Ould Abbès, «l'Algérie accorde une grande importance à tous ceux qui contribuent à la mise en place de réseaux de coopération et de partenariat dans le domaine de la recherche et développement en biotechnologies et de transfert de savoir». Tandis que Rachid Harraoubia a souligné l'importance de l'évènement du fait que dit-il, «le Forum est relatif à la recherche en biotechnologies en liaison avec la santé». Il estime par ailleurs, que «le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique accorde un grand intérêt à l'évolution des biotechnologies pour répondre aux besoins de la société dans le domaine des médicaments. C'est ainsi qu'un centre national de recherche en biotechnologies a été récemment créé à Constantine».

A. A.

RÉUNION DE L'OPEP Pour un maintien des quotas de production

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé de laisser inchangés ses quotas de production, a déclaré le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) Abdallah El-Badri, à l'issue de la réunion ministérielle de l'organisation tenue mercredi à Vienne. «Les membres n'ont pas obtenu de consensus sur une modification de la production», a précisé M. El-Badri qui s'exprimait lors d'une conférence de presse. Plusieurs membres de l'Opep avaient demandé une augmentation des quotas fixés à 24,84 millions de barils/jour depuis début 2009 pour répondre aux inquiétudes des pays consommateurs, en raison de la hausse des cours du pétrole. M. El-Badri a fait savoir, par ailleurs, que l'Opep tiendra sa prochaine réunion ministérielle les 13 et 14 décembre à Vienne, faute d'un consensus pour tenir une réunion dans les trois mois.

«Nous ne sommes pas en crise en ce moment, il n'y a pas de pénurie sur le marché», a expliqué M. El-Badri. «Nous avons suggéré un délai de trois mois pour évaluer le marché et pour prendre une décision appropriée (lors d'une réunion exceptionnelle) mais cette proposition n'a pas obtenu de consensus», a déploré le ministre iranien du Pétrole Mohammad Aliabad.

APS

ACCESSION À L'OMC

L'Algérie invitée à redoubler d'efforts

PAR INES AMROUDE

L'Algérie ne devrait pas rester en marge du système multilatéral mondial mais plutôt assumer son rôle à la table des négociations de l'OMC. C'est du moins ce qu'a affirmé, hier, à Alger le directeur général adjoint de cette organisation, Alejandro Jara qui estime que «l'Algérie devrait redoubler d'efforts et mener dès que possible à leur terme les pourparlers pour son accession (à l'OMC)», a-t-il déclaré lors d'une journée parlementaire autour du processus de cette accession, en présence du président de l'APN, Abdelaziz Ziari, de ministres, des premiers responsables de la Banque d'Algérie, du Cnes et des parlementaires. Une telle démarche «profitera à l'ensemble des membres de l'OMC mais surtout à l'Algérie», a souligné M. Jara, relevant que tout retard additionnel dans l'accession «exposerait l'Algérie, vu l'accroissement du nombre des membres de l'OMC, à des négociations plus complexes». L'organisation, créée en 1995, en remplacement du Gatt, compte actuellement 153 membres qui représentent 90% des échanges mondiaux. L'Algérie a présenté sa demande d'accession en 1987 avant de s'engager dans les négociations multilatérales et bilatérales en 2002. Depuis, elle a répondu à plus de 1.600 questions et participé à 10 rounds de négociations dont le dernier remonte à janvier 2008. M. Jara a tout de même admis que le temps nécessaire à cette accession différerait d'un pays à un autre. «Chaque accession est unique. L'accession de la République de Kirghizie a duré moins de 3 ans tandis que celle de la Chine a pris plus de 15 ans», dira-t-il. Evoquant les parcours des négociations menées, depuis 1998, par l'Algérie pour aboutir à cette adhésion, il a estimé que «des progrès ont été enregistrés depuis 2005», rappelant que «5 accords bilatéraux ont été signés à ce jour alors que l'Algérie poursuit ses négociations avec une douzaine d'autres pays».

L'aboutissement des négociations entre l'Algérie et l'OMC est donc tributaire de la

conclusion de ces derniers accords, a-t-il noté.

Revenant sur «les périodes de transition» demandées, selon lui, par l'Algérie pour la mise en œuvre de certaines dispositions de l'OMC après la date d'accession, il a souligné qu'il «sera difficile d'obtenir de tels délais de grâce».

Saisissant l'occasion, M. Jara a invité les parlementaires à jouer un rôle actif dans l'alignement de la réglementation algérienne sur les règles de l'OMC car «le rythme général de l'accession de

l'Algérie sera inévitablement lié aux progrès réalisés au plan législatif». Le fonctionnement de l'activité commerciale par l'Etat, le recours aux restrictions quantitatives à l'importation, le régime de licences et les politiques de fixation des prix, sont, entre autres, des domaines qui méritent un arrangement législatif qui réponde aux exigences de l'OMC. Par ailleurs, M. Jara reconnu que «l'OMC traverse une période très difficile» dans un contexte marqué par un retard conséquent dans

I. A.

CROISSANCE EN ALGÉRIE

La BM confirme ses prévisions

La Banque mondiale a confirmé, hier, ses prévisions de croissance concernant l'Algérie. En effet, dans son rapport publié sur les perspectives économiques mondiales, table encore une fois sur une croissance du PIB de 3,7% en 2011, de 3,6% en 2012 contre 3,3% en 2010. Pour ce qui est des autres pays à travers le monde, la BM prévoit un ralentissement de la croissance dans les pays en développement pour passer de 7,3% à 2010 à environ 6,3% chaque année de la période 2011-2013. La BM souligne qu'au moment où ils tournent la page de la crise financière, les pays en développement doivent s'efforcer de relever plusieurs défis consistant à parvenir à une croissance équilibrée grâce à la mise en œuvre de réformes structurelles, maîtriser les pressions inflationnistes et faire face au renchérissement des produits de base. En revanche, les problèmes liés à la crise, tels que le niveau élevé du chômage, l'assainissement du budget des ménages et des bilans du secteur bancaire et les préoccupations suscitées par les problèmes de viabilité budgétaire, continuent d'assombrir les perspectives des pays à revenu élevé et de nombreux pays en développement d'Europe. Selon les prévisions de cette institution internationale, la croissance ralentira dans les pays en développement pour

passer de 7,3% à 2010 à environ 6,3% chaque année de la période 2012-2013 quand ces pays parviendront à une pleine utilisation de leurs capacités de production. Dans les pays à revenu élevé, le taux de croissance passera de 2,7% en 2010 à 2,2% en 2011 avant de se redresser pour atteindre 2,7% en 2012 et 2,6% en 2013. «A l'échelle mondiale, la croissance du PIB devrait atteindre 3,2 % en 2011 puis 3,6 % en 2012», a déclaré Justin Yifu Lin, économiste en chef de la Banque mondiale et premier vice-président en économie du développement. «Cependant, la poursuite de la hausse des prix pétroliers et alimentaires, déjà élevés, pourrait freiner considérablement la croissance économique et pénaliser les pauvres», a-t-il avancé. Par ailleurs, la BM estime que les troubles politiques du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont fortement affaibli la croissance des pays concernés, mais les répercussions sur les autres économies devraient être modestes. Dans ce sens, la BM avance que parmi les pays en développement du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, c'est en Egypte, en Tunisie et en Libye que la croissance sera la plus faible durant la même année. Selon ses chiffres, en Egypte et en Tunisie, la production industrielle a chuté de plus de 15% durant les premiers mois de 2011, tandis que les arrivées de

l'application du fameux Cycle de Doha qui vise l'amélioration des échanges commerciaux internationaux. Anticipant les interrogations des parlementaires présents à la rencontre sur les éventuels gains de l'Algérie une fois membre de l'OMC, son représentant a, naturellement, assuré que «l'application de règles internationales transparentes et prévisibles est la meilleure garantie d'un accès aux marchés mondiaux dans des conditions équitables».

I. A.

I. A.

M'SILA

3,55 milliards de dinars pour les travaux publics

Le secteur des travaux publics dans la wilaya de M'sila a bénéficié d'un montant de 3,55 milliards de dinars pour l'exécution de plusieurs projets au titre de l'exercice 2011, indique la direction du secteur. Un milliard de dinars, puisé de cette enveloppe, sera consacré à l'entretien de 100 km de chemins communaux, dont le réseau se compose de 2.300 km, dont plusieurs segments ont été fortement dégradés au cours des deux dernières décennies, indique la même source, affirmant que ces projets, dont les travaux dans certains ont déjà été entamés, seront réceptionnés "avant la fin de l'année en cours". Un tronçon de 30 km de la RN n° 8, entre Aïn Lahdjel et Sidi-Aïssa, emprunté quotidiennement par 15.000 véhicules, sera entretenu pour un milliard de dinars, en plus de 20 km de la RN 46 (commune de Slim-wilaya de Djelfa) et 20 autres km de la RN 45 (M'Esila-Bordj Bou Arréridj) dont la réhabilitation coûtera respectivement 800 millions et 750 millions de dinars, selon la même direction. En 2010, une série de projets avaient permis le renforcement de 28 km de routes nationales, la réhabilitation de 98 autres km et la construction de 56 km de nouvelles routes nationales, outre l'entretien de 5 ouvrages d'art, la requalification de 118 km de chemins de wilaya et la pose de signalisation routière le long de 398 km.

TIZI-OUZOU

Plusieurs unités de dépistage scolaire programmées

Les structures de la santé scolaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou seront renforcées par 11 nouvelles unités de dépistage scolaire (UDS), programmées à la réalisation dans le cadre du quinquennal en cours, a annoncé la direction de l'Education. Ces UDS sont destinées à renforcer la santé scolaire au niveau des communes relevant des daïras de Aïn El-Hammam, Ouaguenoun, Azeffoun, Boghni, Draa El-Mizan, Larbaâ Nath Irathene, Maâtkas, Ouacifs, Mekla et le chef-lieu de wilaya, a indiqué le responsable de l'action sociale au niveau de la direction de l'Education, qui a fait état de la disponibilité de terrains devant accueillir ces projets, dont le lancement des travaux interviendra au cours du dernier trimestre 2011.

L'ensemble des 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou sera doté, à moyen terme, de structures similaires, au profit des établissements des trois paliers de l'Education nationale. Le secteur de l'Education nationale à Tizi-Ouzou dispose actuellement d'une quarantaine d'unités de dépistage scolaire, dont trois seront équipées prochainement de fauteuils dentaires, sachant que ces unités sont encadrés par un médecin généraliste, un psychologue, un chirurgien dentiste et un paramédical.

LAGHOUAT

Le projet de restauration du vieux Ksar adopté

Le projet de restauration et de réhabilitation du vieux Ksar de la ville de Laghouat, classé patrimoine national, a été adopté par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) lors de sa première session ordinaire de 2011. Lors de la session qui s'est tenue dernièrement, les recommandations ont porté sur le financement, à déterminer ultérieurement, de cette opération de restauration et son éventuelle extension à des sites similaires, à l'instar des ksour de Taouiyala, El-Ghicha et Tadjerouna.

Selon la Direction de la culture de Laghouat, près de 25 sites et monuments archéologiques, parmi 52 sites classés l'an dernier, dont la majorité consiste en des gravures rupestres disséminées à travers certaines communes de la wilaya, devraient bénéficier avant la fin de l'année d'opérations de protection. Par ailleurs, les membres de l'APW ont appelé à revoir à la hausse les programmes d'électrification rurale et l'approvisionnement des zones éloignées en énergie solaire, pour combler le déficit accusé en la matière.

APS

ALGER, HÔPITAL DE KOUBA

Acquisition prochaine d'un incinérateur moderne

L'hôpital de Kouba acquerra bientôt un incinérateur moderne pour le traitement et l'élimination de ses déchets hospitaliers, a annoncé la directrice générale de l'environnement au ministère de l'Aménagement du territoire, Mme Dalila Boudjemaâ.

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors d'une conférence de presse animée au forum d'El Moudjahid, la responsable a indiqué que tous les moyens matériels, humains et technologiques ont été mis en œuvre pour cette opération pilote qui sera menée en collaboration avec la partie belge, précisant que le personnel en charge de la gestion de l'appareil, médecins, agents paramédicaux, personnels d'hygiène et techniciens ont reçu une formation en la matière.

Pour le transport des déchets hospitaliers, un ascenseur est en cours de réalisation au niveau de cet établissement, a indiqué la directrice, rappelant que 340 incin-



Mme Boudjemaâ. Trois sites ont été retenus pour cette opération à Alger (Réghaia, Corso et Hamici) pour atténuer la charge sur les centres de Ouled Fayet et Staouéli. Dans le cadre du programme 2010-2014 relatif à la gestion des déchets, l'accent a été mis sur le tri des déchets, a indiqué Mme Boudjemaâ qui a mis en exergue l'importance du recyclage des déchets ménagers qui a contribué à la création de 247 petites entreprises au profit des jeunes. Par ailleurs, Mme Boudjemaâ a évoqué les efforts déployés en matière de réduction de la pollution due aux activités industrielles, rappelant dans ce sens la signature de 250 contrats de performance écologique avec plusieurs entreprises industrielles.

L'Algérie est classée en matière d'environnement, par deux universités américaines, en 42e position sur 163 pays, 2e au niveau africain et première au niveau arabe, a ajouté la directrice de l'environnement.

B. M.

AMÉNAGEMENT DE OUED EL-HARRACH

Les études techniques en cours

La directrice générale de l'environnement au ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaâ, a annoncé à Alger que des études techniques pour l'assainisse-

ment de Oued El-Harrach étaient en cours de réalisation. Mme Boudjemaâ a indiqué lors d'une conférence de presse au forum d'El Moudjahid, que l'opération d'assainissement concernait aussi les Oueds Chlef et Seybousse, ajoutant que des études sont d'ores et déjà lancées pour définir la nature et la quantité des déchets accumulés dans ces oueds. Elle a souligné à ce propos "la complexité de

l'opération au niveau de Oued El-Harrach où se sont accumulés, depuis des années, plusieurs types de déchets solides et urbains. La directrice de l'environnement

a rappelé, d'autre part, que plusieurs types de déchets émanent des activités industrielles et agricoles outre les déchets urbains ce qui génère des odeurs nauséabondes et la pollution de l'eau. Elle a affirmé que des études techniques et scientifiques de haut niveau étaient en cours pour déterminer la quantité des déchets accumulés, insistant sur l'existence de sites d'enfouissement des déchets qui y seront extraits. Elle a rappelé, par ailleurs, la création d'une entreprise privée, avec la collaboration du ministère des Ressources en eau, pour la gestion des projets de réalisation de sites d'enfouissement de déchets de Oued El-Harrach, soulignant la nécessité de trouver des sources de financement des projets y compris parmi ceux responsables de la pollution.

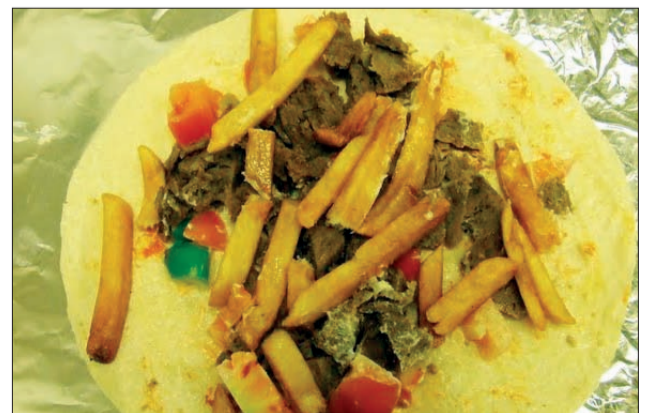
APS

TISSEMSILT, CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

Treize brigades à pied-d'œuvre cet été

Treize brigades de contrôle sont mobilisées cet été dans la wilaya de Tissemsilt dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de contrôle des produits alimentaires de large consommation, selon la Direction du commerce. Elles procéderont, à compter du mois de juin et jusqu'à août prochain, au contrôle des viandes rouges et blanches et dérivés, des boissons gazeuses, des gâteaux, des glaces et des fruits et légumes, notamment. Une brigade spéciale a été désignée, par ailleurs, pour un contrôle quotidien du marché, en procédant au suivi de l'acheminement des produits alimentaires et de l'évolution des prix, ainsi qu'à la détection de tout dysfonctionnement qui peut provoquer une perturbation du marché des produits alimentaires. La même source a indi-

qué que ce programme visant à protéger la santé du consommateur, porte également sur la redynamisation des bureaux communaux d'hygiène, ainsi que sur la relance du travail des équipes mixtes des directions du commerce, de l'agriculture et de la santé pour le contrôle des abattoirs et des boucheries. Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale, la Direction du commerce avait organisé, en mars et avril derniers, une campagne de sensibilisation en direction des élèves et des stagiaires des établissements éducatifs et de formation sur les



dangers des intoxications alimentaires et sur les modalités de les prévenir, en évitant, notamment, la consommation de produits d'origines douteuses.

APS

NAAMA, LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Station de contrôle de l'environnement opérationnelle

Dans le cadre de la mise en place des méthodes scientifiques de lutte contre la pollution, la désertification et l'ensablement des surfaces agricoles et des aires de pacage, une station de contrôle de l'environnement a été mise, dimanche dernier, en service dans la wilaya de Nâama.

PAR BOUZIANE MEHDI

Encadrée par un staff technique spécialisé, cette nouvelle station a pour mission la protection de l'environnement par le suivi et le contrôle des sites menaçant la salubrité du milieu et la biodiversité faunistique et floristique à travers la wilaya.

Selon le directeur de l'environnement de la wilaya, cette station, qui renferme un laboratoire d'analyses et qui s'appuie sur de nouvelles technologies de gestion à travers des équipements modernes pour la mesure des taux et degrés de pollution de l'air, du sol, des eaux et autres, est encadrée par 19 personnes, dont des experts, ingénieurs et chercheurs spécialisés.

La station, relevant de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable et ayant coûté plus de 82 millions de dinars (réalisation et équipe-



ment), est appelée à accompagner des entreprises productives au niveau de la wilaya afin de veiller, dans leurs activités, au respect de l'environnement et de l'hygiène du milieu. Elle a également pour mission l'étude et le suivi d'un système intégré de traitement des différentes questions de l'environnement, à l'échelle régionale ou nationale, nécessitant des solutions durables. La station est aussi chargée

de l'orientation des opérateurs et des industriels, en ce qui concerne l'utilisation des techniques modernes de collecte, de traitement et de tri des déchets liquides et solides, la maîtrise des déchets hospitaliers, en plus de la production d'engrais azotiques utilisés comme fertilisants. La maison "Dounia" de l'environnement sera réceptionnée à la fin du mois d'août prochain afin de dynamiser l'activité du mouvement associatif dans ce domaine. Plusieurs sites de la wilaya de Nâama ont été retenus pour être proposés à un classement comme réserves devant aider à la préservation des espèces faunistiques et floristiques menacées de disparition. Un projet écologique sera implanté entre les régions de N'fikhan, commune de S'fissifa, et Bteïmat, commune d'El-Kasdir, portant sur la reproduction de l'outarde et la préservation de cette espèce rare, en plus de la régénération de certaines espèces de plantes médicinales et fourragères menacées, adaptées au climat de la région et dont la fiche technique est en cours d'élaboration. **B. M.**

CONSTANTINE, FAMILLES LÉSÉES DU QUARTIER LE BARDO

Enquête sociale pour préserver leurs droits

Les préoccupations exprimées par les familles écartées des précédentes opérations de relogement qui avaient ciblé le quartier Rahmani-Achour (ex-Bardo) seront «prises en charge dans le cadre d'une enquête sociale à lancer incessamment», a affirmé le wali de Constantine.

Cette enquête sociale vise l'établissement d'un "listing réel et correct" de toutes les familles qui vivaient dans les périmètres touchés par l'opération d'évacuation du vieux quartier du Bardo effectuée il y a plus de deux ans, a précisé le même responsable à l'APS, en faisant part de l'existence de plusieurs dizaines de familles qui n'ont eu de cesse de réclamer leur droit au relogement. L'opération de

démolition des constructions anarchiques de ce quartier, dans la perspective de son réaménagement, continue de faire l'objet d'un vif mécontentement de familles s'estimant lésées par les comités de recensement dépêchés à cet effet. Expulsées par la force de la loi des logements qu'elles occupaient à titre de location, ces familles affirment avoir toutes les preuves témoignant qu'elles vivaient «réellement» sur les lieux avant leur démolition, a indiqué le wali, précisant qu'il sera procédé à une étude «au cas par cas» de tous les dossiers déposés dans ce sens. L'évacuation de plusieurs constructions anarchiques qui enlaidissaient ce quartier situé en plein cœur de Constantine avait donné lieu au relogement d'environ 1.300 familles, dont au

moins 280 occupaient le bidonville «Boudiaf», situé en contrebas du Bardo.

Selon la wilaya, la majorité des familles écartées de cette opération de relogement vivaient dans des pièces louées chez les propriétaires des constructions anarchiques. Les propriétaires de ces biens avaient bénéficié, au titre de ce programme «d'intérêt général», d'indemnités confortables en plus de logements attribués à la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

Le relogement des familles restées sans toit figure parmi les principales préoccupations que s'attendent à régler les responsables locaux à travers des rectificatifs "justes et légitimes" devant être apportés là où des déséquilibres sont constatés. **APS**

ORAN, RÉVISION DES PLANS D'OCCUPATION DU SOL

47 hectares d'assiettes foncières récupérés

La wilaya d'Oran œuvre à récupérer environ 47 hectares d'assiettes foncières qui seront destinées à des projets de développement et ce, à travers la révision des plans d'occupation du sol (POS), selon la Direction de l'urbanisme et de la construction. Ces assiettes seront récupérées à partir du foncier relevant d'entreprises dissoutes et des terrains dont les constructions ont fait l'objet de démolition dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire. "De grandes superficies seront ainsi récupérées au "vieil Oran" pour implanter

différents projets dont des infrastructures sportives et de jeunes", a ajouté la même Direction. La révision des POS vise, notamment, à organiser les zones urbaines ou celles urbanisables et prend en considération les besoins liés à l'habitat, aux prestations ainsi que la protection de sites naturels, agricoles, forestiers et touristiques. La wilaya d'Oran dispose de 414 plans d'occupation des sols, dont 107 approuvés et 133 en études. Les opérations de réalisation de la majorité des POS ont connu un retard significatif à travers la

plupart des communes de la wilaya, ce qui a causé d'énormes "dépassements et préjudices" à l'assiette foncière de la wilaya. Ce retard enregistré dans l'approbation et la régularisation de ces POS est dû à "la non-inscription des plans d'occupation des sols et au retard dans l'ouverture de l'enquête publique. Ce qui a provoqué, dans certains cas, la spéculation et la manipulation des réserves foncières en les détournant de leur vocation initiale", a indiqué la Direction de l'urbanisme et de la construction. **APS**

TEBESSA

Réception de deux maisons de l'environnement

Deux maisons de l'environnement ont été réceptionnées dans la wilaya de Tébessa, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, a annoncé la Direction de la wilaya de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Prises en charge par les programmes sectoriels de développement, ces structures ont été implantées respectivement à Tébessa et Bir el-Ater, en vue de donner une large audience à la "culture environnementale" en milieu urbain et rural et de promouvoir les connaissances dans une perspective de "développement durable", a précisé la même Direction. La maison de l'environnement de Tébessa est installée dans l'ancien parc d'attraction du chef-lieu de wilaya, nouvellement rouvert au public, au terme d'une opération de réhabilitation, tandis que celle de Bir el-Ater, 90 km au sud du chef-lieu de wilaya, est implantée dans un jardin public.

Des techniciens de la Conservation nationale des formations à l'environnement, relevant du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, ont encadré depuis mars dernier plusieurs rencontres dans la wilaya de Tébessa, destinées à sensibiliser essentiellement les écoliers sur l'importance de l'éducation environnementale. Actuellement, 64 clubs verts sont opérationnels à travers les établissements scolaires de la wilaya. La mise sur pied d'autres clubs est prévue dans les établissements non pourvus. Le Centre d'enfouissement technique (CET) de la ville de Tébessa, implanté à quelques km à l'est du chef-lieu de wilaya, a été mis en exploitation au début de cette année, prenant en charge 120 tonnes d'ordures ménagères.

KHENCHELA

1.000 aides pour résorber l'habitat précaire

Quelque mille aides seront mobilisées durant l'exercice 2011 pour la résorption de l'habitat précaire à travers plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, a indiqué la Direction de l'urbanisme et de la construction. Ces aides satisferont une grande partie des demandes formulées notamment par des citoyens des communes de Kaïs, Khenchela et Ouled Archach et seront réparties en fonction des expertises réalisées par les commissions spéciales chargées de l'opération.

Pour le seul chef-lieu de wilaya, 400 aides y seront allouées pour la restauration et le réaménagement de vieilles habitations, notamment celles situées dans les cités Boudjelbana, Aïn El-Kerma, Chabor et Béni Maâfa. Selon les services de la DUC, les occupants de nombre d'habitations précaires de ces cités seront relogés dans des logements neufs.

20 brigades mobiles pour protéger les cédraies

Vingt brigades mobiles destinées à lutter contre la coupe illicite des cédres et des pins d'Alep ont été mises sur pied à Khenchela, indique la Conservation des forêts.

La première mission de ces brigades composées, au total, de 200 agents du secteur des forêts, est de sauvegarder les cédraies constituées d'une essence «protégée» par la législation internationale, précise la même Conservation qui ajoute que tous les moyens matériels de surveillance et d'intervention rapide ont été mis à leur disposition.

Ces brigades disposent d'un réseau de liaisons radio, de tours de surveillance et de points de contrôle des accès vers les massifs forestiers, notamment ceux d'Ouled Yakoub, Béni Melloul et Béni Oudjana qui s'étendent sur 145.611 hectares, dont 11.000 de cédraies, le reste étant constitué de peuplements de pins d'Alep, de genévriers et de chênes. En 2010, 30 cas de coupe illicite avaient donné lieu à des poursuites judiciaires, contre 10 cas depuis le début de cette année, signale la Conservation des forêts. **APS**

YÉMEN

**Manifestation à Sanaa
contre le retour
du président Saleh**

Une manifestation a regroupé mardi des dizaines de milliers de personnes à Sanaa pour protester contre le retour du président Ali Abdallah Saleh, dans le pays et pour réclamer l'établissement d'un Conseil présidentiel transitoire, ont rapporté les agences de presse. Selon ces sources, les manifestants se sont rassemblés sans incident devant la résidence du vice-président Abed Rabbo Mansour Hadi en criant, scandant "Non au retour de Saleh", actuellement hospitalisé en Arabie saoudite, pour des blessures reçues lors du bombardement vendredi du palais présidentiel à Sanaa. Les manifestants ont aussi réclamé l'établissement d'un Conseil présidentiel transitoire. "Les jeunes ont manifesté leur joie par rapport au départ de Saleh, mais nous avons décidé de manifester après l'annonce d'un prochain retour" du président, a indiqué l'un des manifestants, cité par les agences. L'opposition parlementaire yéménite a estimé que l'hospitalisation du président Saleh dans la capitale saoudienne Riadh "constitue le début de la fin de son régime". Des sources officielles avaient annoncé le retour prochain du président Saleh "après deux semaines de convalescences".

EGYPTE

**Le couvre-feu levé
à partir du 15 juin**

Le couvre-feu en vigueur depuis le 28 janvier, dans trois grandes villes d'Egypte dont la capitale Le Caire, sera totalement levé à partir du 15 juin, a-t-on indiqué lundi de source officielle. Cette mesure a été prise par le Conseil suprême des forces armées "pour encourager le retour à la normale", dans le pays, a déclaré une source responsable militaire dans un communiqué, reproduit par l'agence de presse Mena. Ce couvre-feu est en vigueur au Caire, à Alexandrie (nord) et à Suez (est) pendant trois heures de la nuit, de 2h (00h GMT) à 5h (3h GMT). Il avait été imposé le 28 janvier après de violentes émeutes, lors du soulèvement populaire qui a conduit au départ du président Hosni Moubarak.

BAHRÉÏN

**Rencontre entre
Obama
et le prince héritier**

Le président américain Barack Obama rencontrera mardi prochain le prince héritier de Bahreïn Salman ben Hamad al-Khalifa, a annoncé un porte-parole de la Maison Blanche. Le porte-parole du Conseil de sécurité nationale, Tommy Vietor, a indiqué qu'une rencontre était prévue mardi entre le prince Salman ben Hamad al-Khalifa et M. Obama.

APS

LIBYE DANS UN MESSAGE AUDIO

Kadhafi appelle à la résistance

Tripoli a subi, mardi dernier, des bombardements parmi les plus violents depuis le début du conflit. La Russie et la Chine entrent sur la scène diplomatique libyenne.

Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, a affirmé, ce mardi, qu'il ne se "soumettra pas" malgré les raids violents de l'Otan et a appelé le peuple libyen à la résistance, dans un message audio diffusé par la Télévision libyenne. "Je suis à proximité des bombardements mais je résiste toujours", a-t-il dit, appelant le peuple à résister. "N'ayez pas peur ! en avant, en avant", a-t-il dit dans son message qu'il adressait au peuple libyen.

Quelques minutes après la diffusion de ce message, de nouvelles explosions ont secoué la capitale libyenne Tripoli, qui a subi mardi des bombardements parmi les plus violents depuis le début du conflit rapporte le journal *l'Express*. Plusieurs explosions ont notamment secoué le secteur de la résidence du dirigeant contesté Mouammar Kadhafi. Des avions de chasse de l'Otan survolaient la capitale libyenne.

S'ils ne se traduisent pas par une avancée sur le terrain des rebelles, les milliers de raids de l'aviation alliée contre l'armée libyenne ont fini par entamer sa capacité de lancer des contre-offensives, estiment les chefs militaires de l'Otan.

Un émissaire russe à Benghazi

Un émissaire de Moscou est arrivé mardi à Benghazi où il s'est posé, lors de la première visite d'un représentant russe dans le fief des rebelles libyens dans l'Est. A son arrivée dans la "capitale" des insurgés, Mikhaïl Marguelov a affirmé la volonté de Moscou de jouer un rôle d'intermédiaire pour faciliter le dialogue entre le régime du colonel Kadhafi et les



rebelles. L'émissaire russe qui s'est rendu au Caire hier a précisé qu'il était "ultérieurement disposé à se rendre à Tripoli", sans préciser dans quels délais. Il a répété devant la presse l'engagement de son pays en faveur d'un dialogue, tout en assurant : "Nous croyons que Kadhafi a perdu sa légitimité dès la première balle qui a tué un innocent". Le président russe Dmitri Medvedev a appelé le colonel Mouammar Kadhafi à quitter le pouvoir, tout en critiquant les opérations armées de l'Otan en Libye, jugeant que l'Alliance atlantique outrepassait le mandat de l'Onu.

La Chine a également fait son entrée sur la scène diplomatique libyenne et a entamé des contacts pour tenter de trouver une issue après plus trois mois de crise. La Russie tout comme la Chine s'étaient abstenues lors du vote à l'ONU de la résolution 1973 autorisant des frappes internationales en Libye.

Le chef de la diplomatie libyenne Abdelati al-Obeïdi se trouvait mardi en

Chine pour tenter de trouver une solution politique alors que des diplomates chinois sont arrivés à Benghazi pour y rencontrer la direction politique de la rébellion.

La Chine a d'importants intérêts économiques en Libye, gros producteur de pétrole.

**Nouvelles sanctions
européennes**

L'Union européenne a décrété mardi dernier des sanctions, avec gel des avoirs, contre six autorités portuaires libyennes contrôlées par le régime. Le port de Tripoli fait partie des ports contrôlés par le régime du colonel Kadhafi.

Quelque 6.850 réfugiés fuyant les violences en Libye ont franchi la frontière tunisienne entre lundi et mardi matin, dont plus de 6.000 Libyens, selon des chiffres du ministère tunisien de la Défense, alors que l'Otan a intensifié ces derniers jours ses raids aériens sur Tripoli.

R. I.

ESPAGNE, PLACE DE PUERTA DEL SOL

**Les indignés lèveront le camp
dimanche**

Les manifestants qui occupent depuis la mi-mai la Puerta del Sol à Madrid ont décidé, mardi 7 juin au soir, de lever dimanche leur campement, devenu le symbole de ce mouvement de contestation

alternatif inédit en Espagne rapporte Le Monde. Après quatre heures de débats en assemblée générale, un consensus s'est dégagé pour la levée du village de tentes qui occupe la place, en plein centre de

Madrid. "Le campement est un outil de travail, pas une fin en soi", affirmait le texte approuvé, à quelques nuances près, par les dix-sept commissions formant le mouvement des "indignés", puis soumis à l'assemblée générale. Les manifestants se sont également engagés à poursuivre leur mouvement, avec une série de manifestations dans les semaines à venir. Il aura fallu des jours de débats et d'assemblées ajournées pour que les jeunes "indignés" décident finalement de démanteler ce campement, au risque de laisser pourrir un mouvement pourtant largement soutenu par l'opinion publique. Confrontés à d'insolubles problèmes logistiques, sanitaires ou de sécurité, les manifestants avaient commencé depuis dimanche à réduire la taille de leur campement, démontant quelques-unes des tentes qui s'étalent sur la place, en plein centre touristique et commerçant de Madrid. Les "indignés" prévoient plusieurs manifestations à l'échelle nationale dans les semaines à venir, dont une le 11 juin, jour de l'investiture des maires élus lors des élections du 22 mai, avant une journée de mobilisation le 19 juin.

ATHLÉTISME
CONGRÈS IAAF

**Badreddine
Belhadjoudja**
candidat au
Comité technique

Page 13

MIDI

Sport

BASKET-BALL
CHAMPIONNAT NATIONAL
(MESSIEURS
FINALES RETOUR)

**Le GSP et le
CRBDB favoris
pour la finale**

Page 14

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE

QUATRE BOXEURS ALGÉRIENS EN FINALE

Lire page 13



FOOTBALL : JS KABYLIE- ASC JARAAF
SÉNÉGAL DEMAIN À 18H

LES CANARIS À 90 MINUTES DES POULES



Lire page 12

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL
DE LIGUE 1 (26È J)

L'ASO Chlef se rapproche du titre

Lire page 12

LIGUE 2 (29E JOURNÉE)

Bataille acharnée pour le maintien

Lire page 13

BASKET-BALL-CHAMPIONNAT
NATIONAL (MESSIEURS
FINALES RETOUR)**Le GSP et le
CRBDB favoris
pour la finale**

Le GS Pétroliers et le CRB Dar Beida partiront largement favoris pour disputer la finale du Championnat d'Algérie de basket-ball (messieurs), à l'occasion des demi-finales (retour) prévues vendredi sur leur terrain. Le GS Pétroliers qui s'est imposé lors du match (aller) à Staoueli face au NBS, (97-80), n'aurait a priori, aucune peine à confirmer sa victoire, en tentant de garder son invincibilité depuis l'entame de la saison en cours. Dans l'autre demi-finale le CRB Dar Beida qui accueille son adversaire du jour, le CSM Constantine partira également grâce à la victoire quoique difficile, obtenue samedi dernier à Mansourah (88-84). Le CSMC qui ambitionnait d'aller en finale, tentera de relever le défi à Dar Beida, et obtenir le droit de disputer la "belle". Cela ne pourrait se réaliser qu'en cas victoire sur le terrain de leurs adversaires. En cas d'égalité (une victoire chacune), une "belle" est programmée le lendemain samedi aux mêmes lieux (Hydra et Dar Beida).

Programme des rencontres :**Vendredi 10 juin (15h00) :**

Hydra : GS Pétroliers ù NB Staoueli
Dar Beida : CRB Dar Beida ù CSM Constantine.

BASKET-BALL- TOURNOI "BARRAGE"

**Quatre équipes
pour deux places
en Super-Division**

Le COBB Oran et le MS Cherchell, qui n'ont pu décrocher leur billet lors du premier tournoi d'accession disputé du 2 au 4 juin à Staoueli, retourneront dès ce jeudi sur les mêmes lieux pour un tournoi appelé "Barrage-accession-maintien", auxquels se joindront les deux clubs de la Super-Division, l'USM Alger et l'AU Annaba. Ces quatre équipes joueront un mini-Championnat de trois journées qui verra, à son issue, les deux premiers figurer en Super-Division la saison prochaine (2011-2012), alors que les deux derniers évolueront au palier inférieur. Il est à rappeler que lors du 1er tournoi d'accession, l'USM Blida et l'US Sétif ont été promus en Super-Division, au détriment du MS Cherchell et du COBB Oran. Le MS Cherchell, qui a terminé à égalité de points avec les deux promus (USMB-USS), a été désavantagé au goal-average particulier par rapport à ses deux adversaires. Le programme de ce tournoi prévu du 9 au 11 juin, sera établi à l'issue du tirage au sort auquel assisteront les représentants des quatre équipes.

NATATION- CHAMPIONNAT
NATIONAL DES BENJAMINS**Oran abrite
la compétition
du 12 au 14 juin**

La piscine des "Jardins" à Oran sera, du 12 au 14 juin, le théâtre du Championnat national de natation des Benjamins (Garçons et Filles), auquel prennent part 272 athlètes, dont 111 filles, a indiqué mardi la Fédération algérienne de natation (FAN). Les nageurs et nageuses appartiennent à 38 clubs de 11 ligues de wilaya de natation, à savoir Alger, Sétif, Bejaia, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Tipasa, Bouira, Tlemcen, Jijel, Oran et Mila. Ce sont les Ligues d'Alger et d'Oran qui se présenteront avec le maximum de clubs, respectivement (13) et (7), souligne la FAN. Cinq séances par jour sont au programme de ce championnat des jeunes "pousses".

Ronaldo met fin à sa carrière

Le Brésilien Ronaldo, 34 ans, a mis un terme à sa carrière professionnelle en disputant mardi à Sao Paulo un dernier match amical avec le Brésil contre la Roumanie, remporté par la Seleçao (1-0).

Ronaldo a joué les 15 dernières minutes de la première mi-temps sans marquer malgré trois occasions au cours du match. "J'ai eu trois occasions d'inscrire un but et je n'ai pas réussi à marquer, ce qui aurait été une petite offrande en retour à tout ce que vous m'avez donné", a déclaré avec émotion le joueur en remerciant le public après sa prestation.

Le joueur a salué le public en effectuant un tour de terrain. Il a été chaudement ovationné par les 30.000 spectateurs debout du stade Pacaembu, qui avaient bravé le froid et la pluie pour voir une dernière fois leur idole qui a pris du poids et manquait à l'évidence de compétition.

Le but du match a été inscrit dès la 21e minute par Fred sur une passe du jeune prodige Neymar en qui Ronaldo voit son possible successeur. Ronaldo, double champion du monde avec le Brésil (1994 et 2002), avait annoncé à la mi-février sa retraite anticipée, en raison de problèmes physiques, et révélé qu'il souffrait depuis des années d'hypothyroïdie.

Il avait entamé sa carrière professionnelle à l'âge de 17 ans avec le Cruzeiro de Belo Horizonte, d'où il a été transféré en 1994 au PSV Eindhoven (Pays-Bas). Après trois saisons sur les terrains néerlandais, il rejoint le prestigieux FC Barcelone entre 1996 et 1997, puis l'Inter de Milan (1997-2002) où une grave blessure au genou en 2000 le tient éloigné des pelouses durant huit mois.

Il a été ensuite l'objet d'un des plus importants transferts de l'histoire du football, en signant un contrat avec le Real Madrid pour jouer avec d'autres stars du ballon rond comme le Britannique David Beckham et le Français Zinedine Zidane. Sous le maillot galactique (2002/2007), il



remporte la Coupe Intercontinentale (2002) et deux titres de champion d'Espagne. Ronaldo fut désigné Ballon d'or européen à deux reprises (1997, 2002) et meilleur joueur FIFA trois fois (1996, 1997, 2002). Il défendit ensuite sans vraiment briller les couleurs de l'AC Milan durant deux saisons. En 2008, la rupture

d'un ligament du genou gauche mis fin à sa carrière en Europe. Après 18 mois d'inactivité, il regagna le Brésil pour jouer pour le club des Corinthians. Sous les couleurs nationales, Ronaldo a disputé 97 matches, marqué 62 fois et remporté, en autres, deux titres mondiaux (1994 et 2002).

Henderson, de Sunderland, rejoint Liverpool

Le milieu de terrain international anglais Jordan Henderson (Sunderland) va rejoindre Liverpool, ont annoncé mercredi les deux clubs sur leurs sites internet. "Un accord financier a été trouvé avec Liverpool pour Jordan Henderson et il se rend aujourd'hui (mercredi) à Anfield", a indiqué Sunderland alors que Liverpool a confirmé l'accord et précisé que le joueur allait "passer une visite médicale". Le montant du transfert s'élèverait à 20 millions de livres (22,4 millions d'euros) selon les médias britanniques et l'accord comprendrait la cession

à Sunderland de l'attaquant français de Liverpool, David Ngog. Henderson, 20 ans, est la troisième acquisition majeure des Reds depuis l'arrivée de l'entraîneur Kenny Dalglish en janvier dernier après celles des attaquants anglais Andy Carroll et uruguayen Luis Suarez. Le club, qui entend miser sur de jeunes joueurs, auraient par ailleurs des visées sur le jeune défenseur de Blackburn Phil Jones (19 ans), sur son coéquipier milieu de terrain Charlie Adam (25 ans) et sur l'attaquant d'Ipswich Connor Wickham (18 ans).

GETAFE

Luis Garcia nouvel entraîneur

L'Espagnol Luis Garcia sera le nouvel entraîneur de Getafe à compter de la saison prochaine, a annoncé mercredi le club espagnol de première division sur son site internet. L'entraîneur de 38 ans, qui vient de quitter Levante après trois bonnes saisons à la tête de cette équipe, doit être présenté jeudi à la mi-journée à Getafe. Selon les médias espagnols, Luis Garcia a signé pour trois ans avec l'équipe de la banlieue madrilène. Le club n'a pas souhaité confirmer cette information. Getafe était entraîné cette saison par José Miguel Gonzalez, "Michel", dont le contrat n'a pas été renouvelé.



«WEL MOUDJA WELAT» DE SLIMANE BENAÏSSA

Le retour du goual au Théâtre algérien

Le spectacle "Wel moudja welat" (Le retour de la vague) de Slimane Benaïssa, présenté mardi soir à Alger, à travers un discours tissé de métaphores, retracé l'histoire de l'Algérie depuis les années 40 jusqu'à l'heure actuelle.

Habillé en "blue jean" et une veste "Shangai", Boualem, ce personnage symbole, jette un regard rétrospectif sur l'ensemble des événements historiques, douloureux en majorité, qu'à vécus le peuple algérien depuis la période coloniale en s'arrêtant sur les crises politiques, économiques et sociales.

Le texte de ce spectacle, qui se veut un croisement entre le monologue classique et le montage poétique, dégage un fort attachement à la question identitaire et de l'amazighité.

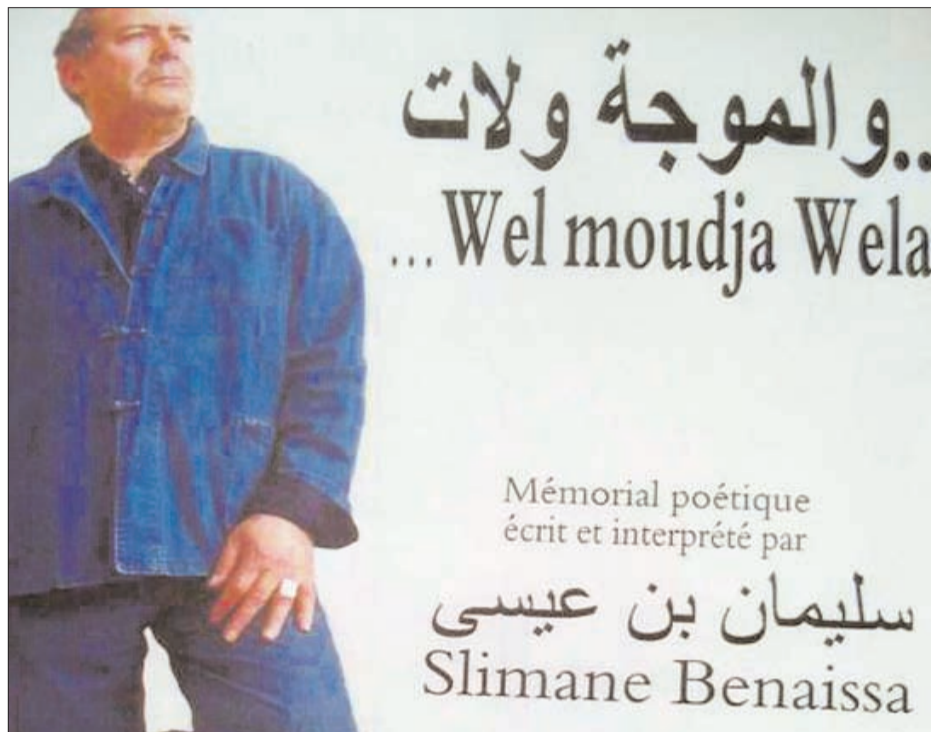
Ces racines sont, à la fois, une conscience, une douleur et une assurance qui ne disparaîtront jamais, disait-il.

Pendant plus d'une heure de temps, Slimane Benaïssa s'est transformé en goual (le diseur), pour qui le décor, la lumière et la mise en scène deviennent secondaires. Le plus important pour lui, c'est d'être entouré de gens pour écouter et surtout comprendre ce qu'il leur "livre" comme paroles ô combien riches de sens.

Son récit, en arabe dialectal, abordait avec amertume, parfois avec ironie, la souffrance du peuple algérien pendant l'époque coloniale, la situation politique du pays après l'indépendance, la pratique démocratique, le multipartisme, les événements du 5 octobre 1988, le terrorisme, la bureaucratie, la corruption, l'obscurantisme...

Le spectacle se termine lorsqu'il met face au public une pancarte sur laquelle est écrit "Plus jamais ça!". Un slogan qui donne beaucoup à réfléchir.

"Wel moudja welat", joué en mai dernier aux théâtres régionaux de Béjaïa et Tizi Ouzou et dans la région de Beni



Yezguen (Ghardaïa), sera présenté à la salle Sierra-Maestra jusqu'au 17 juin.

Ce travail s'inscrit dans la continuité de ses œuvres, en l'occurrence "Boualem zid el gouddem", "Babour ghraq" et "Rak khouya ou ana chkoune", sans aucune connotation autobiographique.

Le texte de ce spectacle comprend des extraits des pièces en question qu'il prévoit de monter l'année prochaine dans la version initiale pour célébrer ses 40 années de carrière artistique.

Lors d'une conférence de presse tenue dimanche au siège du quotidien *El-Watan*, Slimane Benaïssa avait tenu à rappeler que le théâtre est en premier lieu un acte culturel qui s'adresse à l'intelligence du public en lui apportant quelque chose d'agréable et pas un souk.

"Le théâtre est un acte culturel dans le sens où l'on invite les gens à un partage de quelque chose qui est fondamentale et pour le public et pour l'artiste. Le théâtre n'est pas un souk", a-t-il indiqué tout en précisant que les gens, à travers le théâtre, avaient besoin d'entendre ce qui leur correspond, leur parle et parle de leurs maux,

de leurs préoccupations. "Notre société a besoin d'exprimer sa douleur. Il est de notre devoir, nous, hommes de théâtre, de dire à la société ce qu'elle ne peut pas se dire. Nous ne pourrions jamais avancer dans le déni de soi et des choses", a-t-il dit.

Né à Guelma en 1944, l'auteur, comédien et metteur en scène, Slimane Benaïssa, est l'un des pionniers du théâtre populaire algérien.

En 1978, il crée sa propre compagnie de théâtre indépendant au sein de laquelle il met en scène "Boualem zid el gouddem", écrit et met en scène "Yom el djem'a" (Le vendredi), "El mahgour" (Le méprisé), "Babour ghraq" (Le bateau coule), qui sera jouée plus de 500 fois en moins de six ans, et "Rak khouya ou ana chkoune ?", (Au delà du voile).

Après plus de vingt années d'activité théâtrale en Algérie, Slimane Benaïssa est contraint en 1993, à l'instar de Sid Ahmed Agoumi, de s'installer en France, après l'assassinat de deux géants du théâtre algérien, Abdelkader Alloula et Azzedine Medjoubi.

CLÔTURE DU 6e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Remise des prix aux lauréats

Le 6e Festival national du théâtre professionnel a pris fin mardi à Alger par une cérémonie de remise des prix aux lauréats.

Le Théâtre régional de Constantine, qui a participé avec la pièce "La nuit des nuits", a remporté trois prix à la fois. Il s'agit du prix de la meilleure interprétation féminine (Mouni Boualem), du meilleur espoir masculin (Mohamed Daloum) et de la meilleure scénographie (Amar Yahiaoui).

Le prix du jury a été attribué à la pièce "Au-delà de la mer" du Théâtre régional de Béjaïa, mise en scène par Abdelaziz Youcefi, tandis que le prix de la meilleure mise en scène est revenu au jeune Fawzi Ben Brahim du Théâtre régional de Batna qui a participé avec la pièce "L'étang des loups".

Le prix de la meilleure interprétation masculine est revenu à Mohamed Zaoui du

Théâtre régional de Batna tandis que celui du meilleur espoir féminin a été attribué à Sabrina Boudaoui pour son rôle de Rabab dans la pièce "Les nuits d'Alamut" du Théâtre régional de Sidi Bel Abbès.

Le jury, présidé par Ahmed Menouar, a décidé d'annuler trois distinctions, à savoir les prix de la meilleure musique, du meilleur texte et du meilleur spectacle et de réduire la période du Festival pour les prochaines éditions à dix jours au lieu de quinze.

Le 6e Festival national du théâtre professionnel s'est tenu du 24 mai au 7 juin. Au total, 13 pièces de théâtre ont participé à la compétition au lieu de 14, comme prévu initialement, le Théâtre régional de Guelma, qui devait présenter la pièce "Le pacte", s'étant retiré de la compétition.

Neuf troupes algériennes et dix étrangères ont participé au festival hors compétition. En marge des spectacles, un col-

loque sur la critique théâtrale contemporaine s'est tenu du 28 au 30 mai à la salle El-Mouggar (Alger).

La rencontre a réuni critiques de théâtre, écrivains et universitaires algériens et de pays arabes qui ont tenté d'apporter des éclairages sur l'évolution de la critique théâtrale dans le monde arabe.

Les théories et les méthodes de la critique théâtrale ont été évoquées à cette occasion pour comparer la pratique de la critique contemporaine avec celle du passé, du fait que le 4e art connaît en permanence des changements sur différents plans, création artistique, mise en scène, décors, scénographie, etc.

Les participants à ce colloque ont, notamment, appelé la presse écrite à s'ouvrir à la critique théâtrale pour améliorer la qualité de l'ensemble des actes artistiques liés au 4e art.

APS

THÉÂTRE POUR ENFANTS À MOSTAGANEM

Encourager les jeunes à l'écriture théâtrale

M. Abdellah Besseghir, président de l'association culturelle Ould Abderrahmane Kaki, initiatrice de cette manifestation culturelle, organisée du 1er au 16 juin courant, a souligné l'importance d'encadrer les jeunes écrivains à travers des ateliers sur les techniques de la dramaturgie et l'écriture théâtrale pour enfants, rapporte l'APS.

Aussi, des acteurs et écrivains parmi les participants aux 4es journées nationales du théâtre pour enfants et marionnettes ont appelé mardi à Mostaganem à encourager les jeunes à l'écriture théâtrale et à prendre en charge les acteurs en herbe et les orienter.

Il est question de réfléchir à la création d'un atelier permanent au niveau de l'association "pour s'occuper notamment de l'écriture de textes pour enfants et de récits à reproduire sur la scène de théâtre lors des prochaines éditions", a expliqué dans une déclaration à l'APS M. Besseghir.

Il est également prévu la représentation, dès la prochaine rentrée scolaire, d'un nombre de pièces théâtrales destinées aux enfants au niveau des établissements scolaires de la wilaya "pour la prospection de jeunes talents et amorcer l'opération de leur encadrement et formation", selon M. Abdellah Besseghir.

Pour sa part, l'artiste humoriste Meddahi Fethi a appelé à relancer et à encourager le théâtre pour enfants au niveau des ateliers des maisons de la Culture, ajoutant que "le rôle le plus difficile que peut rencontrer l'artiste c'est sa capacité à dessiner un sourire sur le visage de l'enfant et son aptitude à réussir à lui transmettre un message".

Dans son évaluation des représentations présentées durant les sept jours de cette manifestation culturelle, l'humoriste a indiqué que la majorité des pièces théâtrales "sont marquées par leur caractère comique et simple, afin que les enfants comprennent la signification du message qui leur est adressé".

Pour sa part, l'acteur et metteur en scène Djamel Bensabeur a insisté sur le bon choix des troupes et des textes participants à de telles manifestations théâtrales, avant de mettre l'accent sur deux critères essentiels à la réalisation de l'œuvre théâtrale, à savoir convaincre et captiver l'attention des enfants.

Les représentations théâtrales présentées à la maison de la Culture Ould Abderrahmane-Kaki, au centre de loisirs scientifiques de Salamandre et aux structures culturelles de Bouguirat, Hassi Mamèche, Stidia, Sidi Ali, Hadjadj, Khadra et Aïn Tedelès ont enregistré une forte affluente des enfants accompagnés de leurs parents, qui ont émis le souhait de multiplier de telles initiatives tout au long de l'année. La quatrième édition des journées nationales du théâtre pour enfants et de marionnettes enregistre la participation de 30 troupes de différentes wilayas.

R. C.



ACCUSÉ

Levez-vous !



HÉRITAGE

Ils frappent et blessent leur sœur aînée à cause de l'appartement familial

Autrefois, on disait que celui ou celle qui avait des frères avait des épaules sur lesquelles s'appuyer. De nos jours, les frères sont des épreuves supplémentaires à endurer. Rabéa en sait quelque chose.

PAR KAMEL AZIOUALI

Rabéa a 42 ans et elle n'a pas eu la chance de se marier. Elle a continué à vivre dans le domicile familial se trouvant à Hussein Dey. Le domicile où elle a vécu toute son enfance et sa jeunesse. Entre temps, ses deux frères cadets se sont mariés. L'un d'eux est parti habiter seul avec sa femme et ses enfants mais le plus jeune est resté. Lui aussi est marié et a un garçon de trois ans.

Il y a six mois environ, la mère de Rabéa s'en est allée là où nous irons tous un jour inévitablement. Le moment du deuil et des larmes passé, Rabéa retourna à son travail d'enseignante dans un collège. Un après-midi, en revenant de son travail, son père l'appela dans sa chambre et lui montra une chemise en carton contenant des papiers.

- Ma fille, lui dit-il, la vie est pleine de mauvaises surprises, aussi ai-je décidé de faire en sorte que certaines d'entre elles t'épargneront.

- Je ne comprends pas, père, je reviens du travail et j'ai la tête encore pleine du chahut de la classe de cours, de la circulation et des marteaux-piqueurs de la rue de Tripoli...

- Je vais t'expliquer... Ta mère est morte il y a maintenant six mois environ alors que la veille elle se portait très bien... C'était même elle qui nous a préparé le dîner...

- Oui, père... un très bon couscous. C'était comme un repas d'adieu.

- Oui... Rabéa, il est possible que je la suive bientôt parce que sans ta mère, je ne sais pas ce que je suis en train de faire ici.

- Oh ! Non papa, ne parle pas ainsi. Nous t'aimons tous... Comment ça, tu ne sais pas ce que tu es en train de faire ici ? Mais nous avons besoin de toi... J'ai besoin de toi...

- Je te remercie ma fille... Je te remercie. Quoi qu'il en soit, j'ai pris mes dispositions pour que tu ne connaisses pas de mauvaises surprises après ma mort. J'ai vu un notaire, il y a trois jours et aujourd'hui, je suis retourné le voir pour récupérer les papiers que je lui ai demandés.

- Les papiers que tu lui as demandés ? Quels papiers ?

- Ceux qui sont dans cette chemise. Je les ai fait établir en quatre exemplaires.



Trois sont ici et le quatrième est chez le notaire. Je te donnerai après son nom, son adresse et son numéro de téléphone.

- Mais de quels papiers s'agit-il, père ? Je ne comprends pas.

- Les papiers de cet appartement où nous vivons. Cet appartement est désormais à ton nom. Cette maison est à toi maintenant !

Des larmes se mirent à sillonner le visage de l'enseignante.

- Oh ! papa, pourquoi as-tu fait cela ?

- Parce que j'ai peur que tes frères te jettent à la rue après ma mort.

- Oh ! Non, père, Rachid et Ramdane m'aiment ; nous avons grandi ensemble. Nous sommes très proches. Quand ils étaient écoliers, c'est moi qui les aidais à comprendre les leçons qui n'arrivaient pas à entrer dans leur petite tête.

- Mais je sais tout cela Rabéa... Ce n'est pas de tes frères que j'ai peur mais de leurs épouses. Tu as remarqué comment leurs épouses les ont transformés ?

Ils sont devenus mesquins et cupides alors qu'avant de se marier ils étaient fiers, honnêtes et généreux. Toute l'éducation que je leur ai donnée durant des années a disparu. A tel point que je ne leur fais pas confiance à cent pour cent. Toi, par contre, j'ai bien vu que tu n'as pas changé... J'ai une très grande confiance en toi. Je sais que tu n'oseras

jamais mettre dehors ton frère et sa petite famille quelles que soient les misères que t'a fait endurer ta belle-sœur et qu'elle continuera à te faire subir. Tu es comme ta mère : elle reçoit des coups et dès que leur douleur s'estompe, elle pardonne...

La jeune fille se jeta dans les bras de son vieux père et ils pleurèrent ensemble un bon moment.

Mais ils ignoraient que Fahima — la belle-sœur de Rabéa — avait tout entendu de la discussion qu'ils avaient eue en plaquant une de ses oreilles contre la porte de la chambre de son beau-père. Dès que Ramdane, son mari, fut rentré de son travail, elle lui fit part de ce qu'elle savait tout en ne manquant pas de lui tenir tout un discours sur une prétendue haine que son père avait toujours nourrie à son endroit.

Le lendemain, Ramadan se rendit chez le notaire qu'il soupçonnait d'avoir été celui que son père avait sollicité pour

l'établissement des actes légaux. Après avoir découvert qu'une de ses employées était une amie d'enfance, il parvint à la convaincre de lui ramener l'information qu'il voulait. Et c'est ainsi qu'elle lui apprit que l'appartement de son père était désormais au nom de sa sœur.

Et c'est un homme fou de rage qui téléphona à son frère aîné pour lui annoncer le «crime» que leur père avait «commis» contre eux.

Tous les deux, profitant de l'absence de leur père, se rendirent au domicile parental où ils trouvèrent Rabéa, qui n'avait cours que l'après-midi, en train d'effectuer des tâches ménagères. Et sans crier gare, ils se jetèrent sur elle et se mirent à la frapper avec une rare violence. Lui causant une fracture à un de ses bras et la blessant au visage. Et au moment où ils sortaient, le père rentra, découvrit ce qui s'était passé et entra dans une colère si grande qu'il eut un malaise et tomba. Quand il se sentit mieux, un quart-d'heure plus tard, il emmena de force sa fille au commissariat d'Hussein Dey où elle déposa plainte. Les deux frères se retrouvèrent au box des accusés, au tribunal d'Hussein Dey, à la mi-mai. Quand la parole fut donnée à Rabéa, elle déclara : «Ils m'ont frappée, ils m'ont blessée mais je retire ma plainte ; ce sont mes jeunes frères malgré tout.» Deux ans de prison furent requis contre eux ainsi qu'une amende de 20 millions de centimes.

Par la suite, les deux ans deviendront six mois de prison ferme...

Mais le mal est déjà fait. Et Rabéa sait désormais ce que vaut l'amour de deux «petits» frères à l'égard de leur grande sœur, une fois mariés.

K. A.

ESCROQUERIE

Complice malgré lui !

Djamel, la quarantaine, chauffeur clandestin, était tranquillement assis dans sa voiture, à la place du 1er-Mai quand quelqu'un s'approcha de lui pour solliciter ses services.

- Tu peux m'emmener à El-Biar et me ramener ensuite ici ?

- Cela fait donc deux courses ?
- Oui. Combien cela me coûtera-t-il ?
- 500 DA.
- C'est bon, allons-y.

Le client demanda à Djamel de l'arrêter devant un magasin d'électroménager.

- Je dois récupérer un téléviseur... J'ai déjà choisi le modèle et je l'ai payé. Il ne me reste qu'à le récupérer. C'est une affaire de cinq minutes, tout au plus.

- Il n'y a pas de problème... Je vois une place là-bas, je vais me garer...

Le client leva les yeux et vit que la place où le clandestin voulait garer sa voiture était un peu éloignée.

- Oh ! Non... je vais souffrir avec le téléviseur en le transportant jusque là-bas. Tu peux m'attendre ici, en deuxième position... J'en ai pour moins de cinq minutes, je te dis.

- D'accord, mais je t'avertis, mon frère, si je vois la moindre casquette, je démarre, je fais un tour et je reviens.

- D'accord.
Djamel se mit à prier pour qu'il n'ait pas besoin de démarrer au risque de perdre les 500 DA de la course. Il venait juste d'ajuster le rétroviseur pour mieux guetter l'éventuelle apparition de quelque agent de la circulation lorsque soudain, il entendit une des portes-arrières s'ouvrir. Il sursauta et poussa un ouf de soulagement.

Le client était revenu. Il installa sur la banquette arrière un carton contenant un téléviseur et se dépêcha de monter à l'avant.

- Allez, vite, mon frère démarre. Un installateur d'antennes paraboliques m'attend chez moi.

Le client descendit à la place du 1er-Mai, donna un billet de 500 DA à Djamel et disparut.

A la mi-mai 2011, soit trois semaines plus tard, Djamel se retrouva au tribunal d'Alger accusé de complicité de vol. L'homme qu'il avait transporté avait, en fait, profité du monde qu'il y avait dans le magasin d'électroménager pour subtiliser un téléviseur de marque Samsung.

Un des vendeurs, l'ayant vu au dernier moment accomplissant son forfait, était sorti du magasin et avait eu le temps de relever le numéro d'immatriculation de la voiture du chauffeur clandestin.

Le malheureux eut beau clamer son innocence, il eut du mal à convaincre les juges.

Finalement, il fut condamné à six mois de prison ferme. Quant au voleur (ou l'éventuel complice du clandestin), il court toujours...

K. A.

Faudel : le jour de son grand retour !

Après s'être ressourcé aux racines du raï et à ses souvenirs avec l'album *Bled Memory*, exorcisant ses vieux démons et chassant ses années noires émaillées de tentatives de suicide, Faudel "revient en pleine forme, apaisé, en toute simplicité", assure sa maison de disques (Mercury/Universal). C'est quasiment une opération rédemption et reconquête qui est orchestrée pour la résurrection du petit prince du raï, décidé à redevenir un artiste populaire et à effacer le désamour dont il a pu faire l'objet, notamment pour avoir rallié les rangs des partisans de Nicolas Sarkozy en 2007. Désormais père de deux bambins, un fils de 10 ans, Enzy, et une fillette née en octobre 2010, Laurellin, de sa relation de longue date avec Anissa, l'interprète de *Tellement n'brick*, âgé de 32 ans, est bien entouré pour remettre sa carrière musicale sur rail : Frédéric Château, ex-guitariste de Pascal Obispo et collaborateur de Natasha St-Pier actuellement à l'œuvre sur la comédie musicale *Robin des Bois* annoncée pour 2013, et Robert Goldman, frère de Jean-Jacques Goldman (mais aussi son manager, son co-songwriter ou encore son associé dans le label JRG. Quelques jours après le dévoilement d'un premier extrait emballé (*A quoi ça sert d'aimer*, à découvrir dans notre player), c'est le jour du retour pour Faudel, avec la mise en radio de... C'est le jour, un morceau plein d'allant et garni de chœurs réconfortants, légèrement "andalou", qui annonce un album "à dominante uptempo" et porteur de textes fédérateurs.



LE CARNET DU MIDI

1930 UNE GRANDE DAME DE LA CHANSON

Monique Andrée Serf, dite Barbara est chanteuse, auteur-compositeur-interprète française née à Paris, ce jour. Sa poésie lyrique, la beauté mélodique de ses compositions, et la profondeur de l'émotion que dégageait sa voix lui assurèrent un public qui la suivit pendant quarante ans. Bien avant que la guerre n'éclate, sa jeunesse est marquée par des démenagements successifs rue Nollet à Paris XVIIème, et à Marseille, ceux-ci redoubleront sous l'occupation nazie pour fuir la chasse faite aux Juifs sous le gouvernement de Vichy. S'y ajouteront les séparations pour déjouer les dénonciations. Barbara devra supporter le comportement incestueux de son propre père pendant son enfance. Elle refusera d'évoquer le drame en public, sauf dans ses Mémoires. Monique a 16 ans. Peu attirée par les études, elle ambitionne depuis longtemps de devenir pianiste et chanteuse. Ses parents lui promettent de lui offrir des cours de chant. En 1946, les Serf s'installent au 50, rue Vitruve, dans le 20ème arrondissement. Dans le nouvel appartement, un piano loué par son père est installé ; Monique en joue d'instinct, sans prendre de leçons. Un jour, son père abandonne soudainement le foyer pour ne plus revenir. Bientôt, la location du piano ne peut plus être honorée. Elle rencontre un groupe d'artistes à Bruxelles et rencontre un jeune avocat habitué aux lieux des spectacles. Ils se marient puis divorcent. Barbara s'installe à Paris. En 1961, elle décroche un tour de chant du 9 au 20 février, en première partie de Félix Marten à Bobino, dans le quartier du Montparnasse. Sa performance fut peu appréciée, sa présentation jugée austère, à l'évidence pas encore prête pour les grandes scènes. Loin de se décourager, elle reprend ses récitals à « L'Écluse ». Deux années plus tard, les mardis de novembre et décembre 1963, au Théâtre des Capucines, elle retient et captive l'attention avec un répertoire nouveau comprenant deux de ses chansons : Dis, quand reviendras-tu ? et Nantes. Le succès est tel que la maison Philips lui signe un contrat. Séduit, Georges Brassens lui propose la première partie de son prochain spectacle à Bobino. Le 14 mars 1965, elle triomphe à Bobino, avec une première exceptionnelle le 15 septembre, qui la marquera à jamais et qu'elle immortalise peu après dans l'une de ses plus grandes chansons : Ma plus belle histoire d'amour, c'est vous. Dès cette époque, Barbara distribue son argent et use de sa célébrité pour porter secours aux enfants nécessiteux. En février 1969, Barbara est à l'Olympia. À la fin de la dernière représentation, à la stupeur générale, elle annonce qu'elle arrête la chanson. Elle active dans la collecte de financement pour le traitement du sida. Elle rend visite aux malades dans les hôpitaux et dans les prisons. Lors de ses concerts, elle met des corbeilles de préservatifs à la disposition des personnes venues l'écouter ; engagement dont témoignera artistiquement le titre *Sid'amour* à mort. Malade, elle consacre son temps à la rédaction de ses mémoires, interrompues par une intoxication alimentaire foudroyante le 24 novembre 1997. Elle meurt à l'hôpital américain de Neuilly à l'âge de 67 ans.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1902 Premier restaurant automatique



Joe Horn et Frank Hardart qui ont inauguré leur premier restaurant automatique, "The Automat", le 9 juin 1902 au 818, Chesnut Street à Philadelphie ! Avec leur menu uniformisé, la chaîne de restaurant "The Automat", fut la première grande chaîne de "fast food". La compagnie Horn & Hardart, propriétaire de la chaîne de restaurant "The Automat", prit énormément d'expansion et dès la première décennie cette chaîne se retrouvait dans toutes les villes américaines. Elle devient florissante au bout de quelques années. Le coût des aliments de même que la fraîcheur, pas toujours présente des aliments, fit disparaître la chaîne. On retrouve encore des machines distributrices d'aliments dans certaines industries, bureaux, écoles...

1983 Réélection de Margaret Thatcher



Margaret Thatcher fut la première et unique femme présidente du Parti conservateur, de 1975 à 1990 et également la seule femme Premier ministre du Royaume-Uni, de 1979 à 1990, ainsi que la première femme Premier ministre en Europe. Margaret Thatcher arriva au pouvoir dans une situation de déclin et d'instabilité relative, elle redressa l'économie au prix de réformes radicales. Elle a effectué le plus long mandat, sans interruption, de Premier ministre au Royaume-Uni depuis le début du XIXème siècle.

1990 Monica Seles l'emporte sur Steffi Graf

A seulement 16 ans, Monica Seles s'est imposée à Roland-Garros, Monica Seles, âgée de 16 ans et 6 mois, l'emporte sur Steffi Graf. Elle devient la plus jeune joueuse de tennis à remporter un tournoi majeur, en novembre, Elle pointe au deuxième rang à l'issue de la saison.

2004 Première journée du sommet du G8 de Sea Island

Les dirigeants du G8 commencent les travaux de la première journée du sommet de Sea Island consacrée à une discussion sur l'économie mondiale et le projet de Grand Moyen-Orient ; le G8 comprend le Japon, le Canada, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Russie et les États-Unis

2007 Rencontre du président Bush avec le Pape Benoît XVI à Rome

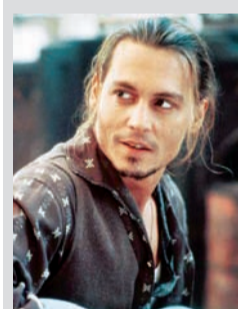
Le bâton de pèlerin réalisé par un ancien itinérant, offert par le Président américain au pape, n'a laissé personne indifférent. La première visite de George W. Bush à Benoît XVI n'est vraiment pas passée inaperçue, au Vatican. Le Saint-Père n'aurait pas apprécié que Bush s'assoie les genoux croisés devant Lui et qu'il l'appelle « Sir » au lieu de Votre Sainteté.



2008 Roadrunner mis en service

Le gouvernement américain et IBM annoncent la mise en service, après 6 ans, de l'ordinateur le plus rapide au monde -Roadrunner-. Ce dernier peut accomplir un million de milliards d'opérations à la seconde. Il sera utilisé pour le maintien des réserves américaines d'armes nucléaires, dans les recherches sur les ressources mondiales en énergies.

1963 UNE FORTE IDENTITÉ ARTISTIQUE

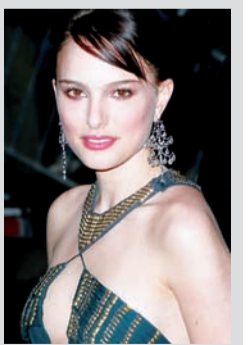


Johnny Depp, de son vrai nom John Christopher Depp, est né ce jour à Owensboro, dans le Kentucky. Il est acteur et musicien. D'une manière générale, les personnages atypiques qu'il incarne ont en commun une certaine audace, une originalité et sont en décalage avec le commun des mortels. Johnny Depp a des origines allemandes, cherokees et irlandaises. En 1997, après avoir incarné un agent du FBI infiltré dans la mafia face à Al Pacino dans *Donnie Brasco*, il s'essaya pour la première fois à la réalisation d'un long métrage avec *The Brave*, où il dirige

Marlon Brando. En 1988, Johnny tombe amoureux de Jennifer Grey, actrice principale de *Dirty dancing*, aux côtés de Patrick Swayze. Johnny et Jennifer se fiancent deux mois après leur première rencontre. Leur liaison sera pourtant de courte durée et ils se séparent au printemps 1989. Il est, depuis juin 1998, le compagnon de la chanteuse et actrice française Vanessa Paradis, avec qui il a deux enfants : Lily Rose et Jack John Christopher III. Il a acheté à Hollywood une demeure dont la légende voudrait que ce soit celle où aurait vécu Bela Lugosi, interprète de *Dracula*. Lors de ses tournages à répétition dans les Caraïbes, il tombe amoureux d'une île qu'il a offerte à sa famille comme lieu privilégié de vacances. Il parle couramment anglais, français et quelques mots d'allemand.

1991 UNE AMBASSADRICE DE L'ESPOIR

Natalie Portman est une actrice israélo-américaine, née ce jour à Jérusalem. Elle a fait ses débuts au cinéma dans *Léon* de Luc Besson, aux côtés de Jean Reno en 1994. Natalie Portman a tourné avec des réalisateurs connus tels que Woody Allen *Tout le monde dit I love you*, Al Pacino et Robert De Niro *Heat*, Tim Burton *Mars Attacks* ; En plus de ses activités artistiques, Natalie Portman est engagée aux côtés de la FINCA (Foundation for International Community Assistance), une association à but non-lucratif qui propose des solutions de microcrédit dans les pays en développement. En juin 2003, elle obtient un diplôme de psychologie sanctionnant quatre années d'études à l'Université Harvard. Elle soutient le candidat démocrate Barack Obama lors de la campagne présidentielle américaine de 2008, après avoir soutenu Hillary Clinton lors des primaires.



TABAGISME

Focus sur les substituts
nicotiques

L'arrêt du tabac est une entreprise difficile mais réalisable. Mettez toutes les chances de votre côté en vous faisant aider, à commencer par les substituts nicotiques et un suivi de votre médecin. Voici les réponses aux questions que se posent les fumeurs à propos des substituts nicotiques.

Peut-on devenir dépendant
aux substituts nicotiques ?

Seuls quelques rares cas de dépendance aux substituts nicotiques ont été rapportés. Ce phénomène est probablement lié aux différents modes de diffusion de la nicotine entre substituts nicotiques (lent et progressif) et cigarette (shoot de nicotine à chaque bouffée). Notez bien que cette exceptionnelle dépendance est beaucoup moins dangereuse que celle de la cigarette : la nicotine seule ne donne ni cancer ni infarctus.

Quels sont les symptômes
d'un surdosage en substituts
nicotiques ?

Diarrhées, nausées, insomnie, palpitations, bouche pâteuse, impression d'avoir trop fumé, etc. Ces symptômes indiquent qu'il faut revoir légèrement à la baisse le dosage des substituts nicotiques, sans être dangereux pour autant.

Peut-on fumer avec un patch ?

Alors que les substituts nicotiques oraux (gommes, comprimés) peuvent être utilisés dans le cadre d'un arrêt progressif (diminution du nombre de cigarettes fumées), les patchs sont plutôt réservés à l'arrêt complet du tabac. Si malgré tout, on fume une cigarette tout en portant un patch, la santé n'est pas mise en danger. On s'expose uniquement à des symptômes de surdosage. En revanche, si l'on craque pour une cigarette alors que l'on porte un patch, c'est que celui-ci est probablement sous-dosé. En pratique, mieux vaut craquer pour une cigarette ponctuelle et poursuivre ensuite son programme de sevrage, que d'enlever son patch et abandonner ! Les substituts nicotiques sont-ils contre-indiqués chez certaines personnes ?

Les substituts nicotiques sont contre-indiqués chez les enfants de moins de 15 ans, chez les non-fumeurs et en cas d'hypersensibilité à l'un des constituants. Certaines maladies nécessitent un avis médical et une surveillance médicale : c'est le cas de l'insuffisance hépatique et/ou rénale sévère et de l'ulcère gastrique ou duodénal en évolution. Il faut savoir par ailleurs que les substituts nicotiques peuvent augmenter ou diminuer les effets de quelques médicaments (diurétique, insuline, bêtabloquants...). Donc si vous suivez un traitement, par mesure de précaution, demandez l'avis de votre médecin.

La nicotine contenue dans les substituts
nicotiques est-elle la même
que celle des cigarettes ?

La nicotine contenue dans les substituts nicotiques est la même molécule que celle des cigarettes. C'est son mode de diffusion qui diffère. Avec les substituts nicotiques, la nicotine diffuse lentement dans la circulation veineuse à travers la peau pour les patchs ou la muqueuse buccale pour les comprimés ou les gommes. Avec la cigarette, une grande quantité de nicotine est soudainement inhalée, pénétrant dans les voies pulmonaires avant de provoquer un véritable shoot de nicotine dans le cerveau. Pire, près de 4000 substances toxiques pénètrent en même temps dans l'organisme, à cause de la combustion du tabac.

Peut-on utiliser des substituts
nicotiques pour diminuer et non
pour arrêter la cigarette ?

Les substituts nicotiques sont recommandés pour stopper tout tabagisme, mais également pour diminuer la quantité de cigarettes fumées. C'est une façon de prendre confiance en soi avant de se lancer dans l'arrêt définitif, en réalisant que l'on peut se passer de certaines cigarettes et gérer sa consommation.

À partir de quel âge peut-on utiliser des
substituts nicotiques ?

On peut utiliser des substituts nicotiques à partir de 15 ans. Mais il faut demander à son médecin ou pharmacien les substituts nicotiques qui conviennent le mieux aux plus jeunes.

Les femmes enceintes peuvent-elles utiliser
des substituts nicotiques ?

Le tabac est tellement dangereux pour le fœtus que toute cigarette non fumée pendant une grossesse est une victoire, quitte à utiliser des substituts nicotiques. Les substituts nicotiques ont donc été autorisés chez les femmes enceintes et allaitantes, mais uniquement sous contrôle médical. Chez les femmes dépendantes qui allaitent, il est recommandé d'utiliser les gommes et les comprimés juste après la tétée et de ne pas en prendre pendant les deux heures qui précèdent la tétée suivante.

Peut-on être allergique au patch ?

Une réaction locale est possible mais rare. Il s'agit d'une simple réaction cutanée, qui peut disparaître en changeant de marque de patch.

SANTÉ ET BEAUTÉ DES CHEVEUX

Stop aux pellicules !

Totalement bénignes, les pellicules ne sont néanmoins pas faciles à vivre au quotidien. Fort heureusement, il existe aujourd'hui de réelles solutions pour venir à bout des pellicules.

Parce qu'elles sont encore trop souvent associées à une certaine négligence, voire à un manque d'hygiène, les pellicules s'avèrent très gênantes pour 40 % des personnes qui en souffrent. Pourtant comme le souligne Annie Hervé-Chelza, responsable de la communication scientifique pour Head & Shoulders, «l'état pelliculaire est un phénomène assez courant puisque beaucoup de personnes sont concernées à un moment donné. Il touche à égalité les hommes et les femmes et apparaît généralement à la puberté. Chez la plupart, les pellicules disparaissent après 50 ans.»

Qu'est-ce que les pellicules ?

De partout dans le monde, une personne sur deux déclare souffrir de problèmes récurrents de pellicules.

Parmi eux :

20% sont atteints de problèmes pelliculaires «légers», 20% de «modérés», 6% souffrent d'un état pelliculaire sévère, et 4% sont touchés par la dermite séborrhéique, une maladie de peau qui peut engendrer des problèmes pelliculaires.

Concrètement, les pellicules sont une affection chronique qui résulte d'une multiplication anormale des cellules dermiques du cuir chevelu, provoquant une desquamation des couches superficielles de l'épiderme sous formes de petits flocons blancs. Ces fameux résidus de peau morte qui se déposent de manière peu élégante sur nos cols de chemise !

«Lors d'état pelliculaire, précise Annie Hervé-Chelza, on constate un renouvellement cellulaire anormal passant de 25/30 jours à 5/14 jours. Dans la plupart des cas, l'épaisseur du stratum corneum est réduite, passant de 25/35 couches à moins de 10 couches de cellules kératinisées.» C'est dire si le cuir chevelu est perturbé et fragilisé !

Quelles en sont les principales
causes ?

Si l'on ne connaît pas encore avec précision toutes les causes de ce phénomène, de nombreuses études s'accordent néanmoins à démontrer qu'il existe au moins trois facteurs concomitants, responsables de la formation des pellicules : la sécrétion de sébum, le Malassezia globosa et une sensibilité du cuir chevelu.

Chez tous les individus, l'épiderme est recouvert d'un film lipidique, riche en graisse, appelé sébum et dont le rôle est de protéger la peau et les cheveux du dessèchement et des multiples agressions extérieures. Le Malassezia globosa est, quant à lui, un micro-organisme naturellement présent en petite quantité sur le cuir chevelu, qui se nourrit des lipides du sébum. Pour la moitié des individus, sébum et Malassezia globosa coexistent en toute harmonie. Pour l'autre moitié, en revanche, un déséquilibre peut survenir. Le Malassezia globosa peut en effet se mettre soudain à proliférer plus que de raison et détraquer la flore microbienne. En se nourrissant de sébum, ce micro-organisme libère certaines substances irritantes qui provoquent une irritation du



cuir chevelu, entraînant à son tour des démangeaisons et une accélération du renouvellement cellulaire.

Plusieurs facteurs impliqués

Même si les pellicules peuvent apparaître sur tous types de cheveux, normaux secs, gras, naturels, colorés... nous devons toutefois noter comme le précise Annie Hervé-Chelza que «certains sujets présentent un terrain pelliculaire constant.»

Les personnes qui ont un cuir chevelu gras semblent plus sujettes à l'apparition de pellicules.»

Mais, il existe d'autres facteurs extérieurs qui peuvent favoriser ou aggraver l'état pelliculaire. À commencer par les conditions climatiques – notamment l'hiver qui implique souvent le port d'un bonnet, cagoule ou chapeau ou le port du foulard – également la pollution, le stress, la fatigue, un déséquilibre hormonal, la prise de certains médicaments mais aussi des coups de brosse trop brusques, des sècheurs trop chauds, des traitements capillaires à répétition ou trop agressifs... Certains allant même jusqu'à évoquer le rôle d'une alimentation déséquilibrée ou trop acidifiante !

Aïe, aïe, aïe... ça gratte !

Il existe deux types de pellicules : les sèches et les grasses.

Les premières, les pellicules sèches, les plus fréquentes, sont en général assez petites et n'adhèrent pas au cuir chevelu. Elles apparaissent davantage sur des cuirs chevelus secs et déshydratés. Elles provoquent peu de démangeaisons et sont donc surtout gênantes d'un point de vue esthétique. En revanche, les pellicules grasses qui apparaissent sur un cuir chevelu gras sont assez grosses, épaisses, de couleur jaunâtre et ont tendance à s'agglutiner en amas au niveau du cuir chevelu. Souvent associées à une hyperséborrhée, elles sont sources d'irritation et de vives démangeaisons.

Ainsi pour être sûr d'enrayer efficacement le problème et assainir le cuir chevelu, il est donc très important de traiter, avec des soins adaptés, chaque type de pellicules. D'ailleurs, exceptée la présence d'une pathologie spécifique (tels que l'eczéma ou le psoriasis...), sachez que les gratouillis et autres démangeaisons sont les signes avant-coureurs de l'appa-

rition de pellicules. Traitez au plus tôt ces premiers «symptômes» de gratouillis car plus vous attendez, plus vous prenez le risque que s'installe un état pelliculaire sérieux.

En matière de pellicules, rien
ne sert d'attendre !

Les pellicules ne peuvent être la cause de chute de cheveux. Cependant, si l'on ne traite pas, elles asphyxient le cuir chevelu, entraînent de violents gratouillis. En la rendant bien plus vulnérable, les pellicules affectent aussi la barrière cutanée ainsi que la tige pileuse. Avec pour conséquence à long terme, d'entraîner la casse des cheveux.»

D'autant qu'il existe aujourd'hui sur le marché, un grand nombre de produits (shampooing, lotion, lait et même gommage) qui permettent de lutter efficacement contre les états pelliculaires des plus simples aux plus sévères. Grâce à leurs principes actifs (comme le zinc pyrithione ou le sulfure de sélénium...), la plupart de ces produits ont une action antifongique (lutte contre le Malassezia), antiproliférative (agit contre la multiplication excessive des cellules) et anti-inflammatoire (contre les rougeurs et les démangeaisons).

Astuces pour un cuir chevelu

Cela étant, pour qu'un produit soit véritablement efficace, il doit être adapté à la nature de votre cuir chevelu et être utilisé de manière régulière. N'oubliez pas non plus, chaque soir, de brosser doucement vos cheveux pour les débarrasser de toutes les peaux mortes et autres poussières. Et sachant que le sècheur irrite le cuir chevelu, essayez de réduire les brushings à une fois par semaine. N'abusez pas bien sûr des couleurs, balayages, permanence, défrisage... qui, à terme, irritent le cuir chevelu. Enfin, si malgré tous vos efforts et l'emploi de produits adaptés, vous ne parvenez toujours pas à enrayer le problème, n'hésitez pas à consulter votre dermatologue. Il sera à même de vous trouver le traitement le plus efficace.

Les dernières recherches en nutricosmétique ont permis de découvrir que la formation des pellicules était également due à un affaiblissement des défenses immunitaires qui fragilise le cuir chevelu.



Cake au thon



Ingrédients :

5 œufs
3 pommes de terre
1 petit bouquet de persil haché
1 poignée d'olives vertes coupées en rondelles
1 boîte de thon à l'huile
100 g de fromage rouge râpé
Sel, poivre

Préparation :

Laver les pommes de terre, les mettre dans une cocotte d'eau légèrement salée et laisser cuire jusqu'à ce qu'elles deviennent tendres, les éplucher et les écraser avec une fourchette. Mettre dans un saladier, ajouter les olives vertes, le thon égoutté, la moitié de fromage râpé, le persil haché, les œufs battus, sel et poivre, bien mélanger. Beurrer un moule à manqué et y verser la préparation, saupoudrer la surface du cake avec le reste de fromage râpé, enfourner environ 35 minutes dans un four préchauffé à 180°C.

Gâteau glacé au chocolat



Ingrédients :

150 g de chocolat noir
500 ml de crème fraîche
100 g de biscuit
2 c. à café de café soluble
1 pincée de cannelle
1 c. à café de sucre en poudre

Préparation :

Dans une casserole mettre 200 ml de crème fraîche, ajouter le sucre en poudre, le café soluble, la cannelle et porter à ébullition, hors du feu, ajouter le chocolat coupé en petits morceaux, bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une crème.

Verser le reste de crème dans un récipient placer dans la glace, fouetter avec un batteur électrique en changeant de vitesse du plus lent au plus rapide progressivement jusqu'à obtention d'une crème chantilly. Incorporer délicatement la crème au chocolat à la crème chantilly.

Tapisser un moule à manqué d'un film étirable et alterner une couche de crème et une couche de biscuits coupés en morceaux et finir par une couche de crème, placer au congélateur jusqu'au moment de servir.

COIFFURE

Entretenir une permanente

Boucles graphiques, frisettes toniques, spirales aériennes... Les looks

permanentés s'entretiennent pour que les cheveux restent légers et aériens. Rappel de ce qu'il faut savoir pour entretenir votre permanente.

La permanente est une technique de frisage des cheveux, qui, comme son nom l'indique, est permanente. Elle est effectuée en salon de coiffure par des professionnels. Généralement, elle se fait en même temps qu'une coupe de cheveux. Il existe différentes manières de faire une permanente pour cheveux : permanente détaillée pour boucler seulement quelques mèches, permanente à la racine pour donner du volume, etc.

Une fois frisés, les cheveux le restent tant qu'ils ne sont pas coupés. Il est possible de faire une retouche lorsque la repousse a atteint un minimum de 15 cm.

A éviter pour une belle permanente

Les permanentes sur cheveux décolorés, colorés au henné ou défrisés, donc fragilisés, sont à proscrire.

Évitez aussi de défriser vos cheveux après une permanente. Vos cheveux n'apprécieront pas...

Comment protéger des cheveux permanentés...

Limitez-vous à trois permanentes annuelles

Une permanente bien faite dure en moyenne trois mois. Si vos cheveux poussent vite, faites juste un décollement de racines entre deux permanentes.

Lavez vos cheveux en douceur en utilisez des shampooings rééquilibrants pour renforcer les tiges capillaires altérées.

Nourrissez vos cheveux en profondeur avec des masques



reconstituants pour gagner les cheveux. Pensez aussi aux masques à base de beurre de karité ou d'amande douce, qui conviennent très bien aux cheveux frisés et bouclés.

Comment entretenir et structurer vos boucles ?

Pour un joli bouclage, vous pouvez recourir aux mousses gonflantes, qui dynamisent les

boucles et vous permettent de travailler leur forme. Appliquez sur les cheveux propres pour un tonus garanti.

Vous pouvez aussi utiliser des sprays boosters quotidiennement : ils s'appliquent sur l'ensemble des cheveux pour rehausser la frisure. Selon votre objectif, ils peuvent hydrater, ou soigner.

JARDIN BIO

Opter pour des insecticides naturels



Stop aux insecticides et autres produits chimiques, voici quelques astuces économiques qui permettront à votre jardin de rester en bonne santé.

Pucerons

Les pucerons sont attirés vers certaines plantes et pas d'autres, par exemple si vous plantez de la sauge autour de vos plantes vous vous apercevrez que plus aucun puceron ne viendra s'aventurer sur vos plantations. Vous pouvez aussi pulvériser du purin d'ortie, celui-ci en plus d'être un bon insecticide est aussi un fertilisant.

Oïdium

L'oïdium est un tout petit champignon qui se propage très vite sur vos plantations. Pour les détruire il suffit de pulvériser abondamment du soufre sur le tronc, tige et feuilles de vos plantes. Vous pouvez également faire ou acheter du purin de prêle qui a

un véritable don de guérison en tout ce qui concerne les maladies liées aux champignons.

Moustiques

Certaines de vos plantes peuvent aussi attirer les moustiques, ce n'est pas nocifs pour elles, mais assez embêtant pour vous. Pour éviter de vous faire piquer mettez dans un petit sac un mélange de basilic, lavande et géranium que vous garderez près de vous ce qui permettra d'éloigner ces piqueurs.

Mauvaises herbes

Il y a une manière très simple de désherber votre jardin ou vos dalles, tout en recyclant. Garder l'eau chaude dont vous vous êtes servi pour les pattes, riz ou autres... Versez-la sur la mauvaise herbe, le choc thermique détruira celle-ci très rapidement !

A S T U C E S

Garder des concombres bien droits



Supprimez le fond et le goulot d'une bouteille de plastique. Mettez vos concombres dedans lorsqu'ils commencent à grossir. Vos concombres seront ainsi bien droits.

Maintenir l'humidité des fleurs en pots



Placez un bac de la taille de la base du pot de fleur au pied du pot en question. Celui-ci évitera que l'eau ne s'échappe trop vite lorsque vous arrosez vos plantes.

Contre le ver du poireau



Vous pouvez pulvériser vos plants de poireau de purin d'ortie. Veillez à ce que leur cœur reste toujours humide pour éviter la ponte des papillons.

Bien semer vos grains



Pour bien disperser vos grains lorsque vous les semez, mélangez-les au préalable avec un peu de sciure en poudre ou du sable.

Mots Fléchés N°556

intense réflexion de bon cœur	navigants d'obitras	accable-rais sein populaire	grande douceur astate du obliste	réfléchissent	embêtées belle avenue	embras-ades corées
petit bisou rir hétément			bordure triande québécoise	mauvais film	où là	
région du Sahara			arme de potage se dégoûta			
portion		liqueur purgative branches de ulone		posses-sif affecté	monnaie au Japon viens	mot pour lier ville de blonvège
ocmpri-mera		espace sablé ville sur la Saale			couleur de vin garniment d'étain	
réflectez!	qasera normal		repères maritimes accom-pagnons	éffioace désolé		père d'un postulat
adver-saire						
quant multiple	boumque confu-sions		hute étroit	se mit à table opinion		facile
poussé		déniche se met en action				symbole du curie Indium au labo
poil				persi-flage deux se-mestres		pronom pour eux prenant le risque
zone pierreuse			ennuis sanglins ulous accablant			outil de couture rangers
acquies				manie l'aviron grande énée		
la joie du stade	bien à toi partisans	anneaux de mains servies des plis		force de Vulcain oite nor-mande		cordage de mûre
poil					parfalte-ment meche meche	
entures de gorge			vieil américain affirmation	manille soabiel	lettre grecque préposi-tion	
services de table			entallak			

SUDOKU	N°556	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHS 555
---------------	--------------	------------------------	----------------------------------

			2		6	8		
9		6	4					5
8	5		1					
6	2			4	3			
	9		3					6
			9	6	5			7
2	4	9				7		
	8			7				
		5	8					9

5	2	9	1	4	8	6	3	7
1	3	6	2	9	7	4	5	8
4	8	7	3	5	6	2	1	9
9	1	8	4	2	3	7	6	5
7	6	3	9	8	5	1	4	2
2	4	5	6	7	1	8	9	3
3	9	2	8	6	4	5	7	1
8	7	4	5	1	9	3	2	6
6	5	1	7	3	2	9	8	4

- P • A • O • J • C • E • F
- RINCEBOUTEILLE
- L • A • I • N • E • U • S • E • S • F • E • R
- POTERIE • TATERA
- T • I • R • A • S • T • A • R • S • O • S
- LEV • C • A • T • I • N • A • R • T •
- R • E • D • I • T • C • I • D • R • E • A
- LESINER • S • O • S • I • E • S
- N • L • E • M • U • R • E • S • N • U • S
- STEARINE • S • T • E • R • E
- S • P • A • E • N • V • I • A • O • N
- T • A • P • I • O • S • E • E • C • O • P • E
- C • E • D • A • I • S • O • R • T • I • E •
- CARESSSE • P • S • S • D
- D • E • R • I • L • L • E • Z • E • R • O
- DERAILLERAI • E • R
- M • A • I • L • L • E • A • R • P • E • N • T
- M • I • S • I • O • S • T • O • P • G • O
- Q • R • E • N • G • A • I • N • E • R • A • I
- B • U • T • I • N • S • R • O • D • E • G • R
- E • R • O • S • F • I • N • E • S • S • E • S

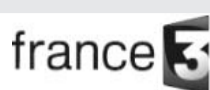
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:20 Charlie et Lola
06:30 Charlie et Lol
06:45 Tfou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:15 Père et maire
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Destins confondus
16:30 Parenthood
17:25 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Tout commence par une idée
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Météo
20:40 Trafic info
20:45 Match amical
23:05 Les Experts
23:55 Les Experts
00:40 Les Experts
01:30 Preuve à l'appui
02:20 Trafic info
02:25 Reportages
03:35 Sept à huit
05:10 Musique
05:30 Reportages
05:55 Docteur Globule : Amibe ou ennemi



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Soyons clairs
12:58 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Côté match
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Envoyé spécial
22:45 Ma maison de A à Z
22:50 Infrarouge
22:51 Un homme presque parfait
23:50 Infrarouge
23:51 Le père incertain
00:45 Dans quelle éta-gère
00:50 Journal de la nuit
01:05 CD'aujourd'hui



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:55 Nous nous sommes tant aimés
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Biarritz
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:46 12/13 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 12/13 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Biarritz
13:40 Kéno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
14:55 Questions au gouvernement
16:00 Sénat info
16:15 Critérium du Dauphiné
17:15 Culturebox
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 L'image du jour
18:40 19/20
18:41 Edition nationale
18:43 Le 19/20 édition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Le grand chemin
22:20 Une histoire épique
22:23 Météo
22:25 Soir 3
22:50 Ce soir (ou jamais !)
00:20 Tout le sport
00:25 Le match des experts



06:00 M6 Music
06:30 Tout le monde peut jouer
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Falcon Beach
10:45 La petite maison dans la prairie : L'installation
11:40 La petite maison dans la prairie : Les paysannes
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 L'enfant d'une autre
15:45 Le poids du passé
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Victoire Bonnot
22:30 Alcool : quand les femmes et les ados plongent
00:20 K-Ville : Infiltration
01:15 K-Ville : L'enfant du miracle
01:55 Météo
02:00 Tout le monde peut jouer
02:30 M6 Music
03:45 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les grands phénomènes
20:40 It's a Free World
22:15 La fièvre «Twilight»
23:05 Tracks
00:00 Princesse
01:20 L'insoutenable légèreté de l'être
04:05 Architectures : L'Ecole des beaux-arts de Paris

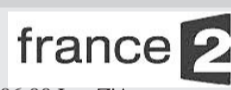
ALGERIE

09h30 : Wahiba
10h05 : Machahid mina el aalem
10h30 : El haouase (29)
11h00 : Bien-être
12h00 : Journal en français +météo
12h20 : Doumou'e el warde (09)
13h40 : Chahrazed (23) feuilleton arabe
14h30 : Rahalat bahria (26)
15h20 : Marie tempête
16h40 : Sabeq oua laheq II (26)
17h10 : Moughamarate milo
17h20 : El chems el fedhia II
17h45 : Edj el qor'ane
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Wahiba (06)
19h00 : Journal en français +météo
19h30 : Une ville, une histoire
20h00 : Journal en arabe
20h40 : Caméra cachée n°09
21h00 : Uni-vert
22h00 : Un choix pour vivre Abdelkader Chercham portrait
23h00 : Senteurs d'Algérie Tipaza
00h00 : Journal en arabe Informations

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:20 Charlie et Lola
06:30 Charlie et Lola
06:45 Tfou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:15 La fille du chef
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Les flammes du passé
16:30 Parenthood
17:25 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Courses et paris du jour
20:40 Ce soir on dîne ailleurs
20:41 Météo
20:44 Trafic info
20:45 Les enfants de la télé
23:15 C'est quoi l'amour ?
01:25 Enquêtes et révélations
02:55 Trafic info
03:00 50 mn Inside
03:55 Près de chez vous
04:30 Histoires naturelles
04:55 Musique
05:25 Reportages : Les belles du Lido



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:52 Consomag
13:55 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Côté match
17:12 Point route
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:50 Point route
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Euromillions
19:55 Emission de solutions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Mystère au Moulin Rouge
22:15 Euromillions
22:17 Ma maison de A à Z
22:20 Je, François Villon, assassin, voleur, poète
23:50 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:55 Nous nous sommes tant aimés
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Biarritz
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Biarritz
14:00 Kéno
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 Siska : Sans mobile apparent
16:10 Critérium du Dauphiné
17:15 Culturebox
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 L'image du jour
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique,
00:10 Tout le sport
00:15 Toute la musique qu'ils aiment
00:16 Quand Belle-Ile chante
01:15 Soir 3
01:40 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
06:30 Tout le monde peut jouer
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Falcon Beach
10:45 La petite maison dans la prairie
11:40 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Alliance fatale
15:45 Traque sur internet 2.0
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Bones
21:35 Bones : Le boucher de Burtonville
22:25 Bones : L'océan de la vie
23:15 Bones : La recette du bonheur
00:00 Earl : Jamais deux sans trois
00:30 Earl : Mano à mano à mano
00:55 Earl : Ah les femmes !
01:20 Earl : Ah les femmes !
01:45 Météo
01:50 Tout le monde peut jouer
02:20 M6 Music
03:20 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les grands phénomènes
20:40 E-love
22:15 Du bébé au baiser
23:00 Les scouts d'Al-Mahdi
00:20 Court-circuit
00:21 Bisclavret
00:35 Laszlo
00:39 À la recherche des sensations
00:53 Vasco
01:03 Voyage au champ de toumesols
01:07 La femme du lac
01:40 Mystères de Lisbonne
02:40 Mystères de Lisbonne
03:40 Mystères de Lisbonne

ALGERIE

09h30 : Wahiba (06) rediff
10h15 : Machahid mina el aalem
10h40 : El haouase (30)
11h00 : Uni-vert "rediff"
12h00 : Journal en français +météo
12h30 : Rawaat le khelq
13h30 : Prière du vendredi
14h00 : Manarate islamia
14h20 : Association el founoun
14h45 : Kalame oua ahlam
16h40 : Sabeq oua laheq II (27)
17h10 : Moughamarate milo
17h20 : El chems el fedhia II
17h45 : Tedj el qor'ane
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Wahiba (07)
19h00 : Journal en français +météo
19h30 : Visite "illizi"
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Danger route
21h10 : Football"JSK/DJARAF



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

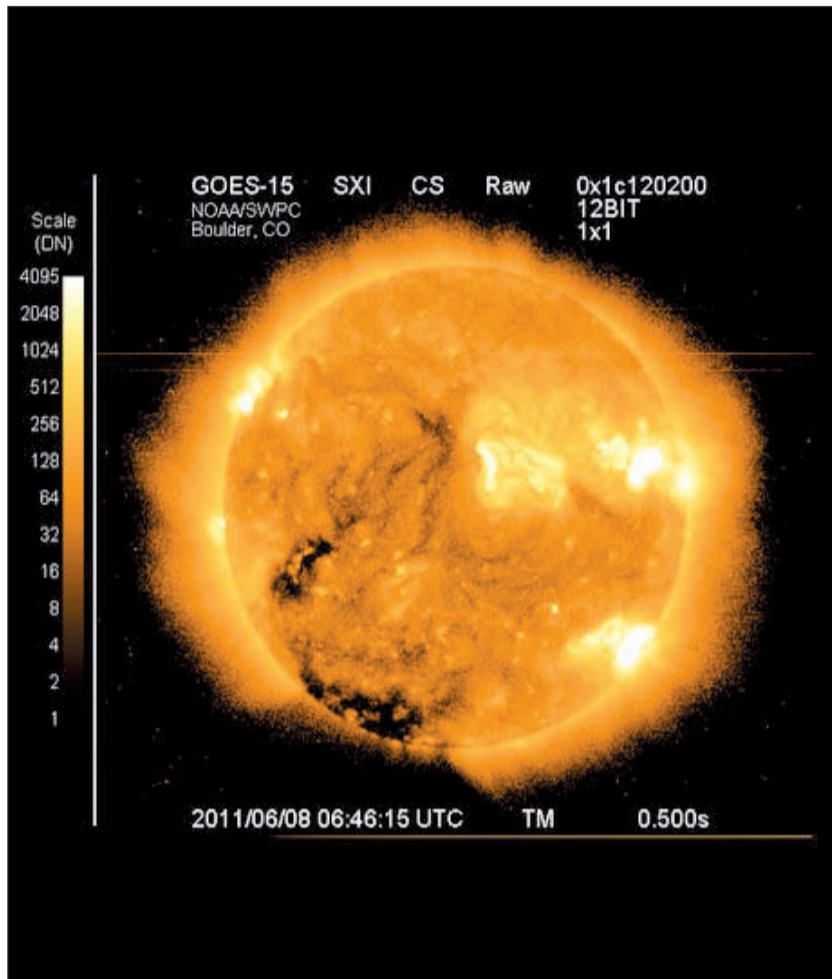
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ERUPTION SOLAIRE INHABITUELLE

Les communications brouillées

Repérée par un observatoire spatial de la Nasa, une éruption solaire inhabituelle et spectaculaire risque de perturber les satellites et réseaux de communications terrestres.

Si ce soir vous ne parvenez pas à passer correctement des appels depuis votre téléphone portable ou à trouver le bon itinéraire sur votre GPS, ce sera peut-être à cause du Soleil. En effet, une éruption solaire "spectaculaire", d'après la description du Centre de prévisions spatiales NWS, et d'une intensité assez rare est survenue hier matin à 7h41 (heure de Paris). Elle pourrait provoquer des perturbations dans l'activité des satellites (GPS notamment) et des communications. Selon un porte-parole de l'agence spatiale américaine, certains avions de ligne pourraient même se voir obligés de modifier leur itinéraire au-dessus des régions polaires ce soir. Aucune éruption solaire d'une telle magnitude n'avait été observée depuis... 2006, selon un observatoire spatial de la Nasa. Toutefois, l'éruption n'a pas eu lieu en direction de la Terre. Ses effets devraient donc rester "relativement faibles", explique l'Agence spatiale américaine. En outre, une tempête géomagnétique "mineure ou modérée" pourrait résulter de ce phénomène et des aurores boréales seront très certainement visibles tard ce soir ou demain soir. UV et rayons X : chaque éruption s'accompagne d'un intense rayonnement. Les éruptions solaires se produisent de manière périodique. Tout se passe à la surface de la photosphère, la couche de gaz qui constitue la surface visible des étoiles. L'éruption se traduit par



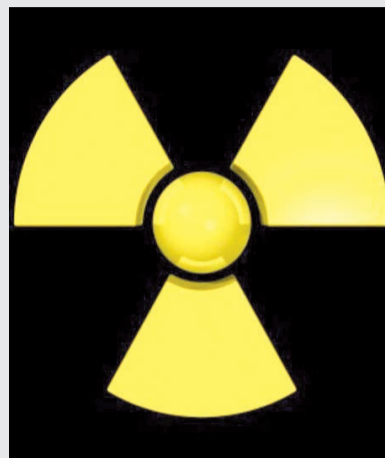
une projection, au travers de la chromosphère (basse atmosphère du Soleil), de jets de matière ionisée qui se perdent dans la couronne (partie de l'atmosphère du Soleil située au-delà de la chromosphère et qui s'étend sur plusieurs millions de kilomètres) à des centaines de mil-

liers de kilomètres d'altitude. Chaque éruption s'accompagne d'un intense rayonnement (UV, rayons X, etc.) qui perturbe les transmissions radioélectriques terrestres et provoque l'apparition des aurores polaires en entrant en interaction avec le champ magnétique terrestre.

Une fusée russe en route vers l'ISS

Un Russe, un Américain et un Japonais sont montés à bord d'une fusée russe qui a décollé mardi soir en direction de la Station spatiale internationale (ISS). La fusée a quitté sans encombre le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan à 20h12 GMT et le centre de contrôle russe a indiqué que "le vol était normal". Une fois la fusée arrimée à l'ISS, le centre orbital accueillera en tout six spationautes. En effet, à bord de la Station se trouvent déjà les Russes Alexandre Samokoutiaev et Andreï Borissenko ainsi que l'astronaute Ronald Garan.

Du plutonium détecté à proximité de Fukushima



Des traces de plutonium hautement radioactif ont été découvertes dans le sol, à proximité de la centrale accidentée de Fukushima. Une preuve que la crise est encore loin d'être terminée, affirment les experts. "D'infimes quantités de

plutonium ont été détectées pour la première fois dans le sol, en dehors de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi", ont annoncé les médias japonais, rapporte le site The Envoy. Des chercheurs ont analysé des échantillons de sol en bordure de route, prélevés à 1,7 kilomètre de la centrale. Selon eux, les quantités de plutonium présentes dans le sol sont à peu près semblables à celles qui ont pu être détectées sur des sites d'essai de la bombe nucléaire. Extrêmement toxique s'il est ingéré ou inhalé, le plutonium émet des radiations alpha "qui peuvent facilement pénétrer les membranes à l'intérieur du corps", explique Daryl Kimball, le directeur de l'Arms Control Association. Pour lui, la catastrophe de Fukushima est la conséquence du manque de contrôle des centrales japonaises. "Au Japon, ils ont le renard qui garde le poulailler" en matière de surveillance nucléaire, estime Daryl Kimball. Pour lui, "il est clair dans les rapports et les relevés de radioactivité, que les premières prévisions sur les coûts et impacts sur la santé de la catastrophe ont été sous-estimés. (...) C'est une catastrophe qui va coûter très cher au Japon pendant des années et des années". Pour Joe Cirincione, le président du Ploughshares Fund, la situation est alarmante. "Cette crise est loin d'être terminée", affirme-t-il. "Les récentes données montrent que les niveaux de radiations sont plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été, et le plutonium dans le sol indique que des particules radioactives continuent à être crachées par les réacteurs", explique-t-il.

Greenpeace accusée d'avoir endommagé un récif corallien

Greenpeace est accusée par le gouvernement mexicain d'avoir endommagé le récif corallien de Cabo Pulmo au cours d'une action de protestation. L'organisation de défense de l'environnement dément cette accusation. Greenpeace a récemment protesté, avec d'autres organisations écologiques, contre le projet de construction immobilière Cabo Cortes qui doit avoir lieu au Mexique. Pour cela, l'organisation avait mis en place des bouées géantes avec le slogan "sauvons Cabo Pulmo". Selon le ministre mexicain de l'environnement, cette action et les ancres utilisées auraient causé "des dommages irréparables au récif" du golfe de Californie. Vieux de 25.000 ans, ce récif corallien appelé la "mer de Cortes" par les Mexicains était également surnommé "l'aquarium du monde" par le commandant Cousteau. Sciences et Avenir indique que ce joyau des mers abrite, à 25 mètres de profondeur, des centaines d'espèces marines, qu'il s'agisse de minuscules crustacés ou de mérous de plus d'un mètre de long. Le gouvernement mexicain estime que les organisations manifestantes ont agi "en infraction ouverte et en démontrant un manque évident de respect pour la légalité". Greenpeace dément fermement et assure que les bouées qui ont été mises en place avaient été autorisées par les responsables du ministère. De plus, "Greenpeace a respecté les recommandations [...] et n'a jamais utilisé aucun type d'ancre", a déclaré l'organisation dans un communiqué. Pour l'organisation, le gouvernement mexicain cherche à discréditer les organisations écologiques et à mettre en place "un rideau de fumée" afin d'éviter le débat sur la construction du projet touristique-immobilier.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHIMIOTHÉRAPIE

Invention de **Paul Ehrlich**

Secteur : **Procédé**

Date : **1909**



La chimiothérapie est une technique de traitement médical – au même titre que la chirurgie – qui se base sur l'utilisation de produits chimiques. Le sens commun qu'on lui attribue s'applique généralement au traitement du cancer. En 1909, le médecin allemand Paul Ehrlich découvre un composé de l'arsenic, l'arsphénamine, qu'il utilise pour soigner la syphilis. Cette étape marque les débuts de la chimiothérapie, qui se poursuivront, notamment, avec le succès de la pénicilline d'Alexandre Fleming. Il est cependant à noter que l'usage de certaines plantes, en médecine traditionnelle, peut être considéré comme relevant de la chimiothérapie.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h40
Dohr	12h45
Asr	16h38
Maghreb	20h04
Icha	21h47

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1291 | Jeudi 9 juin 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

PREMIER DÉBARQUEMENT DE TOURISTES À BÉJAÏA

Benatallah mécontent

PAR AHMED BOUARABA

Le secrétaire d'Etat auprès du ministère des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah a estimé, hier, à Béjaïa, que les conditions de transit des voyageurs, par le port de ladite wilaya, ne sont pas «satisfaisantes». Supervisant, personnellement, l'arrivée du premier bateau au programme de cette saison estivale, M. Benatallah a déploré le fait que ce soit «un échec complet. A croire que le port de Béjaïa reçoit un bateau pour la première fois». Il a, à ce titre, appelé les responsables des différents services à se ressaisir et à «corriger les carences apparues», et ce, «dès la prochaine escale», programmée avec plus de voyageurs. La wali a été, à cet effet, chargé, rapporte l'APS, d'assurer et de veiller à la concrétisation de toutes les mesures de facilitation et d'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger, notamment en mettant en œuvre les recommandations, arrêtées il y a plus de deux mois, par le comité de facilitation du port. Ce dernier, indique-t-on de même source, prévoyait un dispositif cohérent de sorte à améliorer, au maximum, les délais et les conditions de transit. Il s'agit particulièrement de l'information à destination des voyageurs à l'intérieur comme à l'extérieur du navire, la distribution précoce, pendant la traversée en mer, des documents inhérents aux formalités douanières et de police, ainsi que de favoriser l'emprunt, au niveau de la gare maritime, du Couloir Vert réservé aux personnes fragiles, à savoir les personnes âgées et celles aux besoins spécifiques à l'image des familles et autres, et ce, de sorte à leur éviter les longues attentes. Selon M. Benatallah, ce sont autant de mesures qui vraisemblablement n'ont pas



été appliquées. Après une discussion avec certains passagers, le secrétaire d'Etat a relevé que le premier voyageur débarqué a mis une cinquantaine de minutes avant d'entrer en gare maritime. M. Benatallah a, dans ce contexte, mis en cause «la méthode de travail adoptée». Notons enfin que cette première escale, opérée par le car-ferry de l'Entreprise nationale maritime de transport des voyageurs, «El-Djazaïr II», a convoyé 611 voyageurs et 286 véhicules, et augure un programme de six navettes durant le mois en cours, pressenti, avec le mois de juillet, comme un mois de forte affluence. Ce qui va nécessiter, a souligné M. Benatallah, «une forte mobilisation de l'administration et une meilleure attention envers notre communauté». A. B.

MUSÉE DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE À MONTRÉAL

L'Algérie fait don d'une fresque

Une cérémonie solennelle s'est déroulée récemment à Montréal à l'occasion du dévoilement d'une fresque offerte par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au musée Nature et Culture de la Convention sur la diversité biologique, dont le siège se trouve dans ladite ville canadienne. La fresque, réalisée par l'artiste algérien Boumahdi, symbolise la symbiose entre l'homme et la nature. La cérémonie s'est déroulée en marge de la conférence internationale sur le protocole de Nagoya, en présence de centaines de délégués et de personnalités parmi lesquelles l'Algérien Ahmed Djoghla, secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique et Monique Gagnon Tremblay, ministre des Relations internationales du

gouvernement du Québec. Le protocole de Nagoya (ville du Japon) concerne notamment le partage des bénéfices tirés par les industries pharmaceutiques et des cosmétiques, des ressources génétiques issues des espèces vivantes, dont des animaux, des végétaux ou des micro-organismes présents dans les pays du sud.

L'Algérie était représentée à cette cérémonie par son ambassadeur au Canada, Smaïl Benamara, qui a lu, à cette occasion, un message du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, dans lequel il a notamment souligné que ce don constitue un témoignage de l'"attachement" de l'Algérie aux valeurs et objectifs défendus par la Convention sur la diversité biologique.

SECTEUR DE LA PÊCHE

Des cadres en formation en Corée du Sud

Une vingtaine de cadres et de scientifiques dépendant du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques vont suivre une formation de trois semaines en Corée du Sud sur les techniques de commercialisation et de transformation des produits halieutiques, indique, hier, le ministère dans un communiqué. Cette formation, qui débute samedi prochain à Séoul, consiste en "l'acquisition du savoir-faire managérial, technique et économique de la Corée du Sud dans les domaines de la valorisation, de la transformation et de la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture", ajoute le communiqué. La pertinence de cette formation découle du fait que

ses objectifs sont "concordants avec les priorités actuelles de gestion et de développement du secteur". Elle vise à "organiser et à réguler les activités en aval et à prendre en charge le produit de la pêche afin d'en améliorer l'accessibilité et la qualité à travers l'élaboration d'un cadre réglementaire adapté".

Cette formation tend également à "soutenir l'investissement dans les activités de valorisation des produits", la mise en place d'un programme d'équipement pour les poissonneries, ainsi que "la réalisation d'un réseau de laboratoires d'analyses des milieux et des produits halieutiques".

Très Libre

L'ARTISTE ALGÉRIEN HONORÉ



sidou@lemidi-dz.com

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

La DGF enclenche son dispositif

La Direction générale des forêts (DGF) a présenté, hier son dispositif de lutte contre les feux de forêt pour la campagne 2011, en mettant l'action sur la prévention, qui reste le moyen le plus efficace contre ce fléau, selon la DGF. Selon ce dispositif, présenté lors de la réunion de la commission nationale de la protection des forêts, la DGF a mis en place, depuis le 1^{er} du mois en cours, 388 postes de vigie pour la surveillance des feux avec un effectif de 1.117 éléments et 456 brigades mobiles de première intervention, qui comptent un effectif de 2.385

agents. Plus de 2.200 points d'eau ont été recensés pour ravitailler les véhicules d'intervention, 23 camions-citerne pour feux de forêt moyens, 18 camions-citernes ravitailleurs d'eau et la mise en place d'un réseau de transmission opérationnel avec 1.631 équipements installés au niveau de 40 wilayas concernées par ce dispositif.

La DGF compte également sur ses 772 chantiers d'intervention employant 9.625 ouvriers et sur 1.646 chantiers d'autres secteurs avec 34.348 ouvriers pour prévenir, sinon lutter contre les incendies de forêt.

AFFAIRE DU DÉTOURNEMENT DE 12 MDS DA À LA BADR DE BIRKHADEM

Ouverture du procès

Le procès des neuf cadres de la banque BADR et du groupe Digimex, impliqués dans l'affaire de détournement en 2005 d'une somme de 12 milliards DA de l'agence BADR de Birkhadem (Alger), s'est ouvert, hier, devant la chambre correctionnelle près la cour d'Alger, a-t-on constaté sur place. En 2006, le tribunal de première instance de Birkhadem avait condamné les 9 inculpés à des peines allant de 2 à 10 ans de prison ferme.

Ce jugement confirmé par la Cour d'appel d'Alger avait fait l'objet d'un pourvoi en cassation devant la Cour suprême qui a décidé de renvoyer l'affaire devant la même cour pour être réjugée. Selon l'arrêt de renvoi, les ser-

vices de sécurité avaient reçu une plainte de la direction de la BADR sur l'existence d'opérations "douteuses" au niveau de l'agence de Birkhadem et de la direction générale au profit du groupe Digimex et ses trois sociétés spécialisées, selon le groupe, dans l'importation et l'exportation des céréales. Le détournement des fonds s'est effectué par le biais de lettres de change et de chèques fictifs au profit des trois sociétés inexistantes sans qu'aucune transaction commerciale n'ait été réalisée. Ces sociétés ont également bénéficié de plusieurs crédits, certains octroyés sans dossiers ou garanties effectives et légales. La cour doit rendre son jugement dans les prochaines semaines.

ÉPIDÉMIE DE ROUGEOLE À M'SILA

417 cas recensés

Une épidémie de rougeole, qui s'est déclarée en janvier dernier dans une vingtaine de communes du sud de la wilaya de M'sila, a touché au 28 mai dernier 417 personnes, apprend-on mercredi du directeur de la santé et de la population.

Les tranches d'âge des personnes touchées par l'épidémie de rougeole sont de 0 à 4 ans (212 cas) et de 20 à 44 ans (126 cas), indique ce responsable, ajoutant que le bilan établi a été arrêté par les établissements hospitaliers de proximité de la région de Boussaâda, foyer de plus de la

moitié des cas enregistrés. Des vaccinations collectives des malades et de leur entourage ont été effectuées touchant au total 1.626 personnes dont 1.346 adultes", précise-t-il.

Outre la prise en charge des malades, une enquête épidémiologique a été ouverte pour déterminer les causes de cette fréquence, parallèlement à l'organisation de campagnes de rattrapage de la vaccination contre la rougeole, notamment en milieu scolaire, a ajouté le même responsable.